

**Rapport annuel Année financière 1972 - 1973**

Publié avec l'autorisation de

l'hon. Jean Chrétien, C.P., député, ministre

des Affaires indiennes et du Nord (c) Information Canada, Ottawa, 1973 No de catalogue R1 - 1973

Publication AINC No QS-1405-000-BB-A1

Imprimé sur papier rebut traité pour une nouvelle utilisation



## **Table des matières**

### **Résumé financier**

### **Programme de conservation**

#### **Parcs nationaux**

#### **Lieux historiques nationaux**

#### **Canaux**

#### **Affaires indiennes et esquimaudes**

### **Éducation**

#### **Affaires communautaires**

#### **Progrès économique**

#### **Orientation de la planification et des recherches**

#### **Programme des Affaires du Nord**

### **Population**

#### **Exploration pétrolière et gazière**

#### **Activité minière**

#### **Pipelines du Nord**

#### **Eau, terres, forêts et environnement**

#### **Coordination des activités du gouvernement fédéral**

#### **Organisation administrative**

### **Bureaux régionaux**

## Résumé financier

État comparatif des dépenses et recettes (en millions de dollars) pour les années financières terminées les 31 mars, 1972 et 1973

Compte budgétaire	1971 - 72	1972 - 73	Augmentation (ou diminution)
Fonctionnement	...	...	...
Administration	9.3	11.3	2.1
Affaires indiennes et esquimaudes	199.1	216.9	17.8
Développement du Nord	87.2	107.1	19.9
Conservation	**36.6	47.8	11.2
...	332.2	383.1	51.0
Immobilisation Affaires indiennes et esquimaudes	62.8	63.4	0.6
Développement du Nord	19.3	31.2	11.8
Conservation	**27.6	32.1	4.5
...	109.7	126.7	16.9
Dépenses budgétaires totales	441.9	509.8	67.9
Recettes*	...	...	...
Affaires indiennes et esquimaudes	0.3	0.3	...
Développement du Nord	0.1	0.0	(0.1)
Conservation	**5.8	6.5	0.7
Recettes budgétaires totales	6.2	6.8	0.6
Dépenses budgétaires nettes	435.7	503.0	67.3
Compte non budgétaire	...	...	...
Prêts, investissements, avances, etc.	...	...	...
Affaires indiennes et esquimaudes	1.8	5.1	3.3
Développement du Nord	29.7	32.0	2.3
Dépenses non budgétaires totales	31.5	37.1	5.6
Dépenses totales (brutes)	473.4	546.9	73.5

[\*à noter : Les chiffres ne comprennent que les recettes faisant l'objet d'un crédit]

[\*\*Les données ont été ajustées afin de refléter le transfert de responsabilité des canaux du ministère des Transports en 1972 - 73]

## **Affaires indiennes et esquimaudes**

**Des raquettes, tressées à la main, illustrent haute qualité de l'artisanat indien.**

**Des raquettes, tressées à la main, illustrent la haute qualité de l'artisanat indien.**



## **Affaires indiennes et esquimaudes**

### *Objectif*

En tenant compte de l'avis des Indiens et des Esquimaux, entreprendre, appuyer et favoriser des activités coordonnées grâce auxquelles ils pourront réaliser leurs aspirations culturelles, économiques et sociales au sein de la société canadienne.

### **Introduction**

La population indienne et le gouvernement visent tous deux à réparer les injustices passées et à façonner un avenir plus prometteur. Les nombreuses activités des programmes reflètent de diverses façons ces objectifs : - Des fonds sont accordés pour des travaux de recherche, afin que les revendications fondées sur les négociations antérieures soient présentées en bonne et due forme. - Les conseils de bande et les groupements indiens assument un nombre de responsabilités sans cesse accrues, grâce à des subventions et à des contributions qui proviennent de fonds dont la gestion, autrefois, relevait entièrement du personnel du Ministère. - Les nouvelles lignes de conduite en matière d'éducation, l'appui fourni aux activités culturelles, les nombreuses consultations et la participation des Indiens à l'administration traduisent l'importance qui est accordée à la culture des autochtones.

Les fruits du programme d'aménagement communautaire des années 60 se manifestent dans l'intensification des activités des conseils de bande depuis le début de la décennie actuelle. Grâce à ces administrations locales plus solides, les Indiens ont plus confiance en eux et participent davantage à la planification des budgets, des programmes et des activités.

D'autre part, des mesures ont été prises afin d'améliorer les commodités des réserves, dont le logement, les services publics et les installations communautaires, ce qui a entraîné un relèvement du niveau d'hygiène et de la qualité de la vie communautaire. L'augmentation des crédits n'a pas influé sur les frais extrêmement minimes de l'administration. Les services fournis à la population et aux communautés indiennes, de même que les sommes qui leur sont versées directement, représentent encore plus de 90% des dépenses totales. C'est donc dire que les autres frais, y compris ceux d'administration, sont de moins de 10%.

**Dépenses 1972 - 1973**

Dépenses de fonctionnement	En millions de \$
Affaires communautaires	81.7
Éducation	102.6
Administration *	16.1
Recherches et liaison (consultation et négociation dans le domaine des Affaires indiennes)	4.2
Progrès économique	11.7
Dépenses totales d'exploitation	216.3
Investissements	...
Affaires communautaires	41.7
Éducation	17.8
Administration	.7
Progrès économique	2.8
Dépenses totales d'investissement	63.0
Dépenses totales par programme	...
Affaires communautaires	123.4
Éducation	120.4
Recherches et liaison (consultation et négociation dans le domaine des Affaires indiennes)	4.2
Progrès économique	14.5
Administration	16.8
Dépenses totales pour les programmes	279.3

[\*Comprend le paiement des rentes aux Indiens et de pensions diverses.]

## **La population**

Au 31 décembre 1972, le nombre d'Indiens inscrits s'élevait à 264,680, ce qui représente, pour l'année écoulée, une augmentation nette de 7,061 personnes, soit de 2.7 pour cent. Le Programme des Affaires indiennes et esquimaudes s'étend également à quelque 3,600 Esquimaux qui vivent dans le Nouveau Québec.

Sept Indiens ont demandé et obtenu leur radiation de la liste des Indiens inscrits et, au total, une somme de \$3,622.41 leur a été versée.

Au cours de l'année, la Cour suprême du Canada s'est penchée sur la question du statut des Indiennes qui épousent des non-Indiens, en vue de rendre une décision à ce sujet. D'ici à ce qu'une décision soit prise, aucune de ces Indiennes n'a été affranchie.

Pendant la même période, 317 adoptions d'enfants indiens ont été enregistrées, dont 48 par des Indiens et 269 par des non-Indiens.

## **Éducation**

*Sous-objectifs - Fournir des installations et des services éducatifs destinés à promouvoir les aspirations culturelles des Indiens et des Esquimaux et les aider à atteindre, comme individus, l'épanouissement personnel et l'égalité de possibilités par rapport aux autres Canadiens.*

*Aider les Indiens et les Esquimaux à préserver et à développer leur patrimoine culturel et à exprimer leur identité propre.*

Pendant l'année, une étape a été franchie dans le secteur de l'éducation des Indiens. En effet, le Ministre a approuvé les propositions voulant que les parents assument plus de responsabilités dans ce domaine et que les bandes locales administrent elles-mêmes leur système d'enseignement. Ces propositions, exposées dans une déclaration de principe intitulée Les Indiens, maîtres de leur éducation, avaient été présentées par la Fraternité des Indiens du Canada. Le document en question fait état des idées et des désirs en matière d'éducation des chefs de file indiens de l'ensemble du Canada. Le Ministère s'est engagé à apporter les réformes demandées au système d'éducation des Indiens qui vivent dans les réserves et sur les terres de la Couronne, tout en veillant à toujours tenir compte de l'avis des associations et des bandes indiennes et à travailler de concert avec elles.

**1 Le costume de cérémonie est encore très populaire chez les Indiens du Canada.**

**2 L'instruction a de plus en plus d'importance pour les jeunes Indiens d'aujourd'hui.**

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

Pour lui permettre d'accomplir ces changements, le Conseil du Trésor a autorisé le Ministère à permettre aux conseils de bande d'administrer leurs programmes d'enseignement en totalité ou en partie, qu'il s'agisse d'enseignement scolaire ou postsecondaire, et de bénéficier des cours de formation nécessaires à cette fin.

L'année dernière, la Direction de l'éducation a publié une bibliographie des ouvrages portant sur les Indiens ou rédigés par eux, et a de plus produit beaucoup de matériel didactique, y compris des graphiques d'expérience linguistique, du matériel d'enseignement audio-visuel et plusieurs programmes d'études. La langue des autochtones est maintenant enseignée dans un grand nombre d'écoles, et la plupart des instituteurs sont choisis et embauchés par les conseils de bande. Dans quelques régions, des artistes, des danseurs et des musiciens indiens se sont rendus dans les écoles provinciales et fédérales fréquentées par les Indiens, afin d'y faire la démonstration de leurs talents traditionnels.

### **Enseignement dans les écoles fédérales et non fédérales**

#### **Fréquentation scolaire**

En janvier 1973, un total de 71,319 enfants indiens fréquentaient les classes de la maternelle, de l'élémentaire et du secondaire dans les écoles fédérales et provinciales. Le programme des maternelles à l'intention des enfants de quatre et cinq ans a reçu, encore cette année, une attention toute spéciale, et le nombre d'Indiens qui agissent comme assistants-professeurs, conseillers sociaux et techniques et coordonnateurs entre le foyer et l'école est passé de 193 qu'il était en 1971 - 1972 à 293 en 1972 - 1973. Une augmentation de 2.1 pour cent a été enregistrée dans les inscriptions aux maternelles, et de 4 pour cent au cours secondaire.

#### **Construction d'écoles**

Pendant l'année, vingt-deux importants projets de construction ont été entrepris ou complétés, ce qui fait que le système scolaire fédéral dispose désormais de 112 salles de classe, 7 gymnases et 42 locaux à l'intention du personnel.

D'autres importants projets ont été mis en oeuvre à Kasechewan, en Ontario, et à Onion Lake, en Saskatchewan, par des bandes indiennes qui, dans chaque cas, ont fait appel à la main-d'oeuvre locale. Il s'agit là d'une initiative encourageante qui, d'année en année, prendra de plus en plus d'importance dans le programme de construction. Au total, les travaux de construction d'écoles fédérales ont coûté plus de 11 millions de dollars. De plus, une somme de cinq millions de dollars a été consacrée à la location de classes dans les écoles provinciales fréquentées par les écoliers indiens.

### **Transport d'écoliers et résidences d'élèves**

Des services d'autobus scolaires, dont un bon nombre sont exploités par les conseils de bande ou par des entrepreneurs indiens, assurent le transport des élèves aux écoles provinciales et aux écoles fédérales regroupées.

Les jeunes qui doivent quitter leur foyer pour poursuivre leurs études sont logés dans des pensions, des foyers scolaires ou des résidences d'élèves. Dans la plupart des cas, le Ministère assume les frais de scolarité, de livres et de pension et accorde aux étudiants des allocations de dépenses personnelles.

En vue de permettre aux familles de rester ensemble chaque fois que cela est possible, le Ministère a établi des lignes directrices relativement à l'admission des élèves aux foyers scolaires et aux résidences d'étudiants.

Au total, 11,000 élèves indiens ont été logés aux frais du Ministère et ont bénéficié de services de consultation connexes. Ce sont surtout des autochtones qui ont été employés dans les résidences d'élèves, notamment pour prendre soin des enfants, et le relèvement des normes concernant ces services se reflète dans l'intensification des programmes de formation professionnelle et d'orientation culturelle. Les parents ont pris une part active aux travaux des groupes et des comités consultatifs pour s'assurer que les soins accordés aux enfants qui vivent dans les résidences répondent à leurs besoins. De plus, les résidences scolaires de Blue Quills (Alberta) et de Qu'Appelle (Saskatchewan) sont maintenant exploitées par une association indienne dotée d'un conseil d'administration qui représente les vingt-quatre bandes indiennes de la région.

## **Enseignement post-scolaire**

Plusieurs progrès importants ont été enregistrés au cours de l'année. Le nombre d'inscriptions au cours d'initiation générale, qui était de 3,962 en 1971 - 1972, est passé à 4,503 en 1972 - 1973. Pendant la même période, les inscriptions aux universités sont passées de 559 à 911, et les inscriptions aux cours de formation des enseignants ont augmenté de 63 à 104. En ce qui a trait à la formation professionnelle, le nombre d'inscriptions, qui était de 562 l'année précédente, a atteint 1,368. Les bandes indiennes, par le truchement de leurs comités d'éducation, ont joué un rôle beaucoup plus actif dans l'élaboration des programmes et des cours d'éducation permanente qui s'adressent aux habitants de leurs réserves, ce qui démontre bien qu'ils reconnaissent les avantages de l'éducation des adultes pour l'ensemble de la communauté et qu'ils s'y intéressent davantage. Dans certains cas, des bandes ou des groupes de bandes ont établi pour le bénéfice de leurs réserves des centres d'éducation permanente.

Un plus grand nombre d'adultes ont préféré suivre des cours à plein temps plutôt que de n'y consacrer que quelques heures par semaine. Même si cette formule a signifié des coûts plus élevés, les résultats ont été plus satisfaisants. Les cours de langue et d'artisanat indiens offerts aux adultes ont été augmentés. Ainsi, grâce aux programmes d'éducation permanente, les Indiens ont non seulement mis à jour et approfondi leurs connaissances culturelles, mais ils ont aussi appris de nouvelles techniques qui leur permettront d'accroître leur apport à la société canadienne. Le programme d'emploi d'été, lancé l'année dernière à l'intention des élèves des écoles secondaires, s'est poursuivi cette année. Au total, 1,281 élèves ont été employés dans le cadre d'une vaste série de projets communautaires mis en oeuvre dans les réserves. Cette année, le programme a été entièrement administré par les conseils de bande, au moyen de subventions fédérales.

Plusieurs bandes ont géré elles-mêmes leurs propres programmes de placement, ce qui s'inscrit dans la politique visant à accorder des pouvoirs et des responsabilités accrues aux Indiens.

La formation en cours d'emploi a continué de fournir aux Indiens un excellent moyen d'augmenter leurs possibilités d'embauche. Au cours de l'année, les stagiaires ont été initiés à une série d'occupations diverses, notamment dans des domaines qui relèvent du gouvernement fédéral, des provinces et des organismes privés sans but lucratif. Le Ministère a payé tous les salaires pendant la période de formation.

Une étude des ressources humaines a été complétée dans la région de l'Ontario. Cette étude fournira des renseignements très utiles sur les besoins en matière de formation et d'emploi, notamment en ce qui a trait à la population active actuelle et prévue dans cette région.

### **Développement culturel**

L'aide accordée aux groupes et aux particuliers indiens a pris la forme de conseils, de primes et de subventions totalisant \$334,000 pour des projets dans le domaine des arts de création et d'exécution. Ces projets étaient destinés à stimuler l'intérêt dans la documentation, la diffusion et la vulgarisation de la culture particulière aux Indiens. Au cours de l'année, la décentralisation du programme de subventions vers les bureaux régionaux a été entreprise et effectuée avec succès.

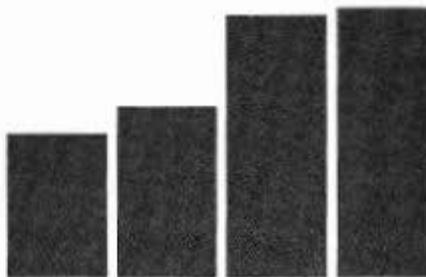
La revue culturelle indienne Tawow a été l'une des publications du Ministère les plus en demande et, sur le plan de la qualité et de l'esthétique, elle a connu un succès sans précédent. Grâce à cette revue, les écrits des auteurs indiens ont été diffusés dans tout le Canada.

Ces écrivains ont bénéficié d'une aide technique, de conseils de caractère rédactionnel, de renseignements de base et de publicité, et ils ont été présentés aux éditeurs. Sept manuscrits ont été soumis à des comités de lecture et de révision, et de ce nombre, deux ont été publiés.

**Programme post-scolaire**

## Éducation permanente

Année	1969 - 70	1970 - 71	1971 -72	1972 - 73
Lecture et écriture	4,388	5,471	6,618	4,075
Autres programmes destinés aux adultes	11,964	14,638	247,745	28,480
<b>Total</b>	<b>16,352</b>	<b>20,109</b>	<b>31,363</b>	<b>32,555</b>
<b>Formation professionnelle</b>				
(selon les rapports statistiques mensuels régionaux)	...	...	...	...
Année	1969 - 70	1970 - 71	1971 -72	1972 - 73
Initiation générale	3,888	4,385	3,962	4,503
Formation professionnelle théorique	2,114	1,778	2,118	2,097
Formation professionnelle spéciale	2,007	2,248	3,437	2,781
Études universitaires	321	459	559	911
Pédagogie	49	48	63	104
Sciences infirmières	20	24	15	25
Autres	414	529	562	1,368
<b>Total</b>	<b>8,817</b>	<b>9,371</b>	<b>10,716</b>	<b>11,789</b>
<b>Réinstallation en emploi</b>				
(selon les rapports statistiques mensuels régionaux)	...	...	...	...
Année	1969 - 70	1970 - 71	1971 -72	1972 - 73
À titre temporaire	6,292	6,236	6,088	6,474
A titre régulier	5,697	5,966	6,354	7,272
Formation pratique	218	218	170	*
Formation en cours d'emploi	269	530	709	832
Relogement de la famille	502	416	387	460
Apprentissage	73	125	165	105
<b>Total</b>	<b>13,051</b>	<b>13,491</b>	<b>13,873</b>	<b>15,133</b>

**Adult Education**
**Éducation permanente**


Year	Année	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Basic literacy	Lecture et écriture	4,388	5,471	6,618	4,075
Other adult programs	Autres programmes destinés aux adultes	11,964	14,638	24,746	28,480
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>16,352</b>	<b>20,108</b>	<b>31,363</b>	<b>32,555</b>

**Vocational Training**  
 (Based on Monthly Statistical Reports from the Regions)

**Formation professionnelle**  
 (selon les rapports statistiques mensuels régionaux)


Year	Année	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Pre-vocational	Initiation générale	3,888	4,385	3,962	4,503
Formal vocational	Formation professionnelle théorique	2,114	1,778	2,118	2,097
Special vocational	Formation professionnelle spéciale	2,007	2,248	3,437	2,781
University	Études universitaires	331	459	559	911
Teacher training	Pédagogie	43	48	63	104
Nursing	Sciences infirmières	20	24	15	25
Other professional	Autres	414	529	562	1,368
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>8,617</b>	<b>9,371</b>	<b>10,716</b>	<b>11,769</b>

**Employment Relocation**  
 (Based on Monthly Statistical Reports from the Regions)

**Réinstallation en emploi**  
 (selon les rapports statistiques mensuels régionaux)


Year	Année	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Short-term	À titre temporaire	6,292	6,236	6,088	6,474
Regular	À titre régulier	6,697	5,965	6,354	7,272
In-service training	Formation pratique	218	218	170	*
On-the-job training	Formation en cours d'emploi	269	530	709	832
Family relocations	Relogement de la famille	502	416	387	460
Apprenticeship	Apprentissage	73	125	165	108
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>13,061</b>	<b>13,491</b>	<b>13,873</b>	<b>15,133</b>

\*Discontinued

\*Abandonnée

Les artistes indiens ont été encouragés à présenter leurs oeuvres au public et à leurs compatriotes, et ils ont reçu de l'aide à cette fin. Grâce à sa collection, le Ministère peut organiser des expositions et, cette année, il a fait d'importantes acquisitions qui l'aideront à révéler aux Canadiens la richesse de l'art indien du Canada. Des cours dans la langue des autochtones ont été donnés dans 160 écoles. Des autochtones des localités environnantes ont été embauchés à cette fin et des programmes de formation ont été établis à l'intention des enseignants. Le Ministère et l'industrie privée ont tous deux collaboré à la fabrication d'une machine à dactylographier l'écriture syllabique des Cris de l'Ouest et de l'Est.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

### **Recherche en éducation**

Vingt-trois projets de recherche en éducation ont été réalisés au cours de l'année et ont coûté \$329,000 au total. Au cours de ces travaux, les intéressés se sont penchés sur les programmes d'études, l'évaluation psychologique, l'enseignement préscolaire, la formation de la main-d'oeuvre, l'enseignement dans la langue autochtone, l'éducation en général, les services universitaires et le milieu familial des autochtones. Des groupes d'autochtones ont dirigé douze de ces programmes et, dans la plupart des cas, des autochtones ont participé à leur exécution. Les travaux qui ont été terminés portaient sur des cours d'études modèles dans le domaine de l'histoire et de la culture des tribus au Québec, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta; des unités d'enseignement dans les langues autochtones des provinces de l'Ouest; l'évaluation des cours universitaires offerts aux étudiants autochtones et l'analyse générale des besoins et des aspirations des autochtones sur le plan éducationnel.

La Direction de l'éducation est en train d'organiser un centre d'aide à la recherche concernant l'éducation des autochtones, afin de répondre aux besoins des communautés et des associations indiennes et esquimaudes dans ce domaine. Le centre assurera la diffusion de renseignements, y compris des listes bibliographiques et des lettres documentaires au sujet de la recherche en éducation.

Plusieurs bandes exploitent aujourd'hui leurs propres entreprises de transport scolaire.

## **Affaires communautaires**

*Sous-objectifs - Encourager par des conseils, des secours financiers et d'autres moyens, l'accession des communautés indiennes et esquimaudes à l'autonomie administrative.*

*Favoriser l'amélioration du logement et des commodités qui s'y rattachent, de même que la création, dans les communautés indiennes et esquimaudes, de services sociaux appropriés.*

Des efforts constants ont été déployés afin d'affermir l'administration des conseils de bande et de confirmer le personnel administratif dans ses divers rôles. De plus en plus, les bandes prennent elles-mêmes des décisions relativement à la mise en oeuvre de programmes gouvernementaux. Dans tout le Canada, les conseils de bande font face à une multitude de demandes par suite de l'activité sans précédent des réserves.

## **Aménagement communautaire**

Vers le milieu de la dernière décennie, le Ministère a lancé, dans certaines réserves du Canada, un programme d'aménagement communautaire. Ce programme ne visait pas tellement à résoudre des problèmes, mais plutôt à aider les Indiens, grâce à des contacts personnels et à des travaux de groupe, à se doter des moyens qui leur permettraient de participer à la solution de leurs propres problèmes. Vers la fin des années 60 et au début des années 70, diverses associations provinciales se sont graduellement chargées d'administrer elles-mêmes le programme, à la suite d'ententes officielles conclues avec le gouvernement fédéral. Les associations qui ont signé ces accords sont celles du Manitoba, de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Yukon, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario.

## **Formation**

En vue de permettre aux Indiens de se charger de leur administration, il importe de leur assurer la formation qui les aidera à s'acquitter efficacement de leurs nouvelles attributions. C'est pourquoi des cours sont offerts aux membres des conseils de bande, au personnel des bandes ainsi qu'aux Indiens en général. À cette fin, ils bénéficient des ressources du Ministère et aussi de celles qui sont offertes par le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration, les collèges communautaires, les écoles de gestion des

coopératives, les départements d'éducation permanente des universités, les organismes provinciaux et, à l'occasion, par des maisons d'experts - Conseils et autres entreprises privées. Des cours de formation sont donnés dans des domaines tels que la gestion, l'animation, la citoyenneté, les services sociaux, l'administration financière, l'éducation, l'établissement des règlements, le logement, la gestion foncière et l'exécution des lois. Il n'existe aucune restriction quant au genre de cours de formation, d'ateliers, de colloques ou de stages de formation pratique qui peuvent être organisés. À Ottawa, la Division de l'effectif des bandes continue d'offrir des cours intensifs de formation dans le domaine de l'administration des effectifs de bande et de la tenue de dossiers et de statistiques. Ces cours sont à la portée de tous les employés qui devront s'acquitter de ces tâches dans les réserves. En 1972 - 1973, dix-sept autres bandes se sont chargées de ces attributions, ce qui porte à 36 le nombre de celles qui administrent leurs effectifs dans le cadre du programme lancé en 1970.

Le Programme de contributions aux bandes a continué de s'étendre au point que 465 bandes ont administré plus de \$40.5 millions de ces fonds. En plus, 520 bandes ont administré des fonds en fiducie totalisant quelque \$32 millions. Une évaluation du Programme de contributions aux bandes a été amorcée au cours de l'année dans le but de connaître son efficacité et de recommander des changements s'il y a lieu. Les représentants indiens sont engagés dans le processus d'évaluation et le seront encore à l'avenir.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

### **Autres activités de bande**

Le groupe d'étude du maintien de l'ordre dans les réserves a proposé une série de mesures, dont un programme d'une durée de trois ans en vue de former 150 constables de bande, lesquels deviendraient membres des corps de police provinciaux. Grâce à ce service amélioré, les services du policier qui, dans nombre de réserves, se résument à répondre aux plaintes, seraient remplacés par un travail de prévention.

Au cours de l'année, il y a eu 237 élections dont 198 ont eu lieu aux termes des articles de la Loi sur les Indiens qui portent sur les élections, tandis que 39 ont été tenues selon les coutumes traditionnelles des bandes. Plusieurs appels ont été interjetés, notamment sur les questions de résidence et de droit de vote.

La réserve indienne des Pieds-Noirs en Alberta s'est enrichie de 40 nouvelles maisons au cours des derniers 18 mois.

Deux bandes ont opté pour le système d'élections défini dans la Loi, et cinq autres-celles de Uchucklesat, Tanakteuk, Lac-des-Mille-Lacs, Wahnapiatae et Red Rock - sont revenues aux méthodes traditionnelles. De plus, onze bandes ont organisé des référendums en vue d'obtenir une proclamation du gouverneur en conseil au sujet des boissons alcooliques. Au cours de l'année, 30 bandes ont adopté 53 règlements.

### **Logement**

Il existe trois programmes de construction et d'amélioration des logements dans les réserves; en 1972 - 1973, quelque 2,204 maisons ont été construites, et 1,347 ont été restaurées. Un autre programme prévoit le relogement à l'extérieur des réserves; dans le cadre de ce programme, 203 personnes ont été aidées, ce qui porte à 993 le nombre de celles qui ont bénéficié de l'aide depuis le lancement du programme en 1967 - 1968. *1. Programme de subventions au logement* En vertu de ce programme, les Indiens peuvent recevoir des subventions à la construction, lesquelles varient de \$3,500 à \$8,500, selon le revenu. Les subventions peuvent être moins élevées si le conseil de bande des Indiens est de cet avis, compte tenu des circonstances. Aux subventions peuvent s'ajouter les contributions personnelles, la main-d'oeuvre ou des prêts provenant des fonds des bandes indiennes. *2. Programme de logement des Indiens dans les réserves* Aux termes de ce programme, des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement sont consentis aux personnes qui ne remplissent pas les conditions requises pour recevoir de l'aide en vertu du Programme de subventions au logement, ou qui veulent construire des maisons plus dispendieuses afin de pouvoir loger toute leur famille. Au cours de l'année, 83 Indiens ont pu bénéficier de ce programme, aux termes duquel le Ministre doit garantir le remboursement à la S.C.H.L. *3. Programme de logement administré par les bandes* Par voie de résolution, les conseils de bande peuvent demander l'autorisation de diriger leurs propres programmes de logement en se servant des fonds alloués par le Ministère. Au total, 132 bandes ont tiré profit de ce programme. Sur ce nombre, 24 administrent des programmes prévus pour des périodes de 5 à 8 ans. De nouvelles maisons bâties en rangée dans une réserve de l'Alberta.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

#### *4. Prêts de construction de logement par la S.C.H.L.*

Ce programme administré par les bandes diffère du programme de logement des Indiens dans les réserves en ce sens que les emprunts requis pour la construction ou l'amélioration des maisons sont consentis aux bandes plutôt qu'aux particuliers. Les conseils de bandes indiens peuvent ajouter à ces montants qui sont tous garantis par le Ministre, les subventions accordées par le ministère et les fonds des bandes et des individus. Au cours de 1972 - 1973, 15 bandes ont contracté des emprunts auprès de la S.C.H.L. Les prêts consentis par cette société s'élèvent à \$3,466,080 et le remboursement en est garanti par le Ministre.

*5. Programme de logement des Indiens à l'extérieur des réserves et de relogement des Esquimaux*

Les Indiens ou les Esquimaux, qui ont un emploi permanent à l'extérieur de leur réserve ou de leur agglomération, peuvent recevoir de l'aide pour obtenir un emprunt sur première hypothèque de la S.C.H.L. ou, du Ministère, sur deuxième hypothèque. L'emprunt sur deuxième hypothèque peut être remboursé sans intérêt sur une période de dix ans, si le débiteur remplit certaines conditions. Dans ce cas, l'applicant doit fournir une contribution personnelle qui est fixée d'après son revenu.

#### **Canalisations d'eau et d'égouts**

Dans l'ensemble, 3,219 maisons ont été dotées d'un système d'adduction d'eau, et des canalisations d'égouts ont été reliées à 2,545 autres domiciles, grâce à 271 projets dont le coût a atteint plus de 6 millions et demi de dollars. Plusieurs systèmes déjà en place ont été pourvus de stations de pompage et d'usines de traitement des eaux usées. Lorsque c'était possible, des ententes ont été conclues avec les localités avoisinantes afin que celles-ci fournissent les services de canalisations d'eau et d'égouts dans les réserves indiennes. Dans quelques réserves, des systèmes complets ou partiels de canalisations d'eau et d'égouts ont été aménagés, ou des puits ont été creusés et des fosses septiques ont été installées. Aux endroits qui ne comptent aucune source d'eau potable, des services de distribution d'eau par camion ont été inaugurés ou poursuivis. Les usagers versent une redevance pour ces services et le Ministère en subventionne le fonctionnement et l'entretien.

**1 Pour beaucoup d'Indiens, les danses rituelles font toujours partie de leur culture traditionnelle.**

**2 Plusieurs Indiens reçoivent une formation appropriée pour devenir mécaniciens.**

**3 Un nombre sans cesse accru d'Indiens s'adonnent à l'agriculture.**

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

## **Électrification**

Au cours de l'année, d'autres ententes ont été conclues avec les administrations des services d'électricité pour que ces derniers soient étendus à un plus grand nombre de réserves et, au total, à 607. Un autre groupe de 2,181 maisons ont été électrifiées, ce qui fait qu'au Canada, 83 pour cent des foyers indiens sont pourvus d'électricité. Ce qui se compare avantageusement avec des agglomérations non-indiennes, si l'on songe que plusieurs communautés indiennes sont situées dans des régions isolées.

## **Routes**

De nouvelles routes ont été aménagées sur une distance de 99.8 milles et des travaux de reconstruction ont été exécutés sur une longueur de 119.2 milles. Dans les réserves indiennes, 4,500 milles de routes sont entretenues soit aux frais du conseil de bande ou du Ministère, tandis que 1,400 autres milles le sont par les provinces.

## **Autres travaux d'aménagement communautaire**

La construction de vingt-deux immeubles administratifs de bande et postes d'incendie a été complétée, de l'équipement pour la lutte contre l'incendie et le contrôle de l'érosion a été acheté et des lotissements ainsi que des terrains à bâtir ont été aménagés.

## **Programme d'assistance judiciaire**

Une entente conclue antérieurement avec la province de l'Alberta, en vue du partage des frais d'un programme d'assistance judiciaire administré par les services d'orientation des autochtones, est restée en vigueur durant l'année. Un autre accord a été signé avec l'Association des centres d'accueil pour les Indiens de l'Ontario, aux termes duquel le Ministère assume une partie des frais du programme d'assistance judiciaire de cet organisme. Les deux groupements fournissent des conseils aux délinquants au cours des périodes qui suivent l'arrestation et qui précèdent le procès.

## **Programme de création d'emplois**

Un programme aux termes duquel les sommes consacrées à l'assistance sociale viennent s'ajouter à d'autres fonds accordés pour des travaux conçus à l'intention des assistés sociaux des réserves s'est poursuivi. Les ouvriers ont touché le salaire en vigueur dans les localités de leur emploi.

Quelque 101 projets ont été entrepris pour une valeur totale de \$2,383,000. Ces projets ont permis la création de près de 1,500 emplois. Ils ont été financés grâce à un fonds de création d'emplois de \$500,000, à une somme de \$235,000 provenant des revenus des bandes, à un montant de \$750,000 de l'Assistance sociale, à une participation de \$485,000 de d'autres programmes du Ministère ainsi que de \$413,000 obtenus d'autres sources, principalement des provinces.

### **Progrès économique**

*Sous-objectifs - Encourager par des conseils, des secours financiers et d'autres moyens, l'accession des communautés indiennes et esquimaudes à l'autonomie administrative.*

*Aider les communautés indiennes et esquimaudes à tirer profit, comme bon leur semble, de leurs ressources collectives, en vue de créer le plus d'emplois et de revenus possible pour chacun de leurs membres.*

Les programmes de la Direction du progrès économique visent à améliorer la situation économique des Indiens ainsi qu'à accroître leur participation à la planification et à l'exécution de projets précis.

Le nombre de plus en plus grand d'Indiens qui se servent du Fonds du progrès économique des Indiens pour établir des entreprises commerciales dans leurs localités, ainsi que la formation d'autres comités d'expansion économique des bandes, démontrent bien l'intérêt accru des Indiens à l'économie future de leurs communautés.

### **Services de l'expansion économique**

Au cours de l'année financière 1972 - 1973, le Programme des services d'expansion économique a surtout été axé vers les domaines suivants :

#### **Art et artisanat**

En 1972 - 1973, le chiffre des ventes s'est élevé à \$427,145, dont une somme de \$32,768 découle de la vente de produits bruts. Il s'agit là d'une augmentation totale de \$20,666 par rapport aux chiffres de l'année précédente.

Le prix des achats effectués sur place et payés comptant aux producteurs mêmes a atteint \$163,009. Les achats de produits expédiés directement par les producteurs à l'entrepôt du Service central de commercialisation, ont totalisé

**1 Des bandes indiennes ont formé des coopératives pour la vente au public canadien de leurs produits d'artisanat.**

**2 Raymond Gabriel, qui habite Oka dans le Québec, est reconnu internationalement pour son travail d'artiste joaillier.**

**3 Plusieurs enfants indiens ont hérité de leurs parents de dons certains pour l'art et l'artisanat.**

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

\$384,403, ce qui représente des recettes globales de \$547,412 pour les producteurs. Le travail a été accéléré en vue de faire imprimer et distribuer, au début de 1973, un nouveau livre de haute qualité intitulé "L'Art indien au Canada". Le rassemblement et la rédaction de notes biographiques concernant d'éminents artistes et artisans indiens se sont poursuivis de même que la compilation des renseignements généraux sur les travaux traditionnels d'art et d'artisanat indiens, à l'intention des détaillants et des producteurs. Ces renseignements comprenaient des dessins accompagnés de légendes destinés aux Indiens intéressés à produire des objets inspirés de leur culture particulière. Ils visaient aussi à annoncer les services offerts dans le cadre du programme du Ministère.

Un petit groupe de travail composé de représentants du ministère des Affaires indiennes et du Nord, du ministère de l'industrie et du Commerce, ainsi que du ministère de la Consommation et des Corporations, a été formé afin d'étudier le problème que pose la mise en vente d'objets d'art et d'artisanat non authentiques, de même que la reproduction non autorisée d'oeuvres indiennes véritables. A l'automne de 1972, le Ministère a lancé une campagne de publicité afin de faire connaître la marque de fabrication qui garantit l'authenticité des objets qui la portent. Les messages publicitaires diffusés à la radio et à la télévision, les programmes audio-visuels et les annonces dans les revues sont autant de moyens qui ont été utilisés avec succès avant la période des Fêtes. Tous les programmes à cet égard seront intensifiés en 1973 - 1974.

Des cours de formation ont été donnés, grâce à la collaboration des Centres de main-d'oeuvre locaux et des Services d'éducation régionaux, à la suite d'ententes conclues à cet effet. L'école d'art et d'artisanat d'Edmonton a enseigné à plus de 200 élèves de nouveaux modes d'expression comme la céramique et la sérigraphie, et a contribué à relever les normes de qualité des produits et des techniques traditionnels. Ces cours de formation servent de base à des activités intensifiées dans les réserves. *Loisirs commercialisés*

Les Indiens possèdent et exploitent maintenant 57 entreprises établies dans les réserves. Ces dernières emploient quelque 380 personnes, dont la plupart sont des travailleurs saisonniers, et versent environ \$500,000 en salaires.

### **Programme de pêche commerciale**

Le programme quinquennal d'aide aux pêcheurs indiens de la Colombie-Britannique a pris fin le 31 mars 1973. Ce programme a permis d'accroître l'efficacité des flottes de pêche et d'améliorer la situation économique des pêcheurs indiens de la Colombie-Britannique. Pendant cette décennie, les pêcheurs indiens ont bénéficié de plus de 4 millions de dollars pour l'amélioration de leurs bateaux et de leur équipement. Toutefois, l'existence d'un tel programme est de plus en plus importante pour l'avenir, en raison de la rationalisation de la pêche au saumon selon les exigences du Programme de contrôle des permis de saumoniers. A l'heure actuelle, plus de 1,800 pêcheurs indiens sont employés par l'industrie de la pêche.

La participation des Indiens intéressés à la pêche en eau douce est demeurée stable dans l'industrie et, en 1972 - 1973, la valeur nette des débarquements a légèrement augmenté.

Le programme d'ostréiculture de la réserve Eskasoni s'est poursuivi et tout indique qu'une certaine quantité d'huîtres cultivées pourra être mise sur le marché à l'automne de 1973.

### **Faune**

En regard des autres ressources, la fourrure a constitué la principale source de revenu des Indiens. L'augmentation des prix signalée l'année dernière s'est poursuivie pendant 1972 - 1973, ce qui a contribué à accroître sensiblement l'intérêt, l'activité et les recettes dans le domaine du piégeage.

### **Services de guides et de pourvoyeurs**

Un nouveau répertoire des services de pourvoyeurs et des installations de loisirs de plein air exploités par les Indiens a été publié. De plus, les Indiens ont participé à sept expositions nationales destinées à mieux faire connaître leurs entreprises. Trois nouveaux établissements, dont un en Ontario, un au Québec et un au Nouveau-Brunswick, ont été ouverts en 1972 - 1973, et plusieurs autres ont été améliorés ou agrandis. Au cours de l'année, des plans ont été tracés en vue d'établir d'autres entreprises et celles-ci devraient ouvrir leurs portes en 1973 et 1974.

### **Comités d'expansion économique des bandes**

Les conseils de bande peuvent recevoir des fonds en vue de financer les comités d'expansion économique qui planifient et mettent à exécution le programme économique des bandes et qui en assument finalement toutes les responsabilités. En 1972 - 1973, trente-quatre bandes ont participé au programme et ont reçu quelque \$200,000 à cette fin. De plus, ces bandes ont affecté environ \$50,000 de leurs fonds au financement de leurs propres projets.

Un important programme de formation est en cours d'élaboration à l'intention des membres des comités, des conseils de bande et des membres des bandes.

### **Expansion industrielle et commerciale**

Cette année, les Indiens se sont intéressés davantage à l'expansion industrielle et commerciale, et l'industrie, de son côté, s'est souciée davantage des possibilités de lancer des entreprises dans les réserves indiennes. Des réponses ont été fournies à 80 demandes de renseignements et des pourparlers sont en bonne voie au sujet de l'établissement de cinq firmes dont le volume d'emploi sera de 75 à 100 années-homme. Les 198 entreprises industrielles en exploitation dans les réserves ont employé 2,380 Indiens et leur ont versé des salaires de plus de 5 millions de dollars au total. Environ 1,100 Indiens ont par ailleurs travaillé dans plus de 700 entreprises commerciales et ont retiré plus de 3 millions de dollars en rémunération.

### **Biens immobiliers**

Des pourparlers sont en cours en vue d'aménager des terres à Sarnia, Le Pas, Sarcee, Sept-Iles, Enoch et dans plusieurs réserves de la Colombie-Britannique. Des travaux d'exploitation immobilière ont été exécutés dans plus de 90 réserves, ce qui a fourni de l'emploi à environ 400 Indiens, ainsi que des revenus dépassant un million et demi de dollars.

### **Service administratif canadien d'outre-mer**

Le Service administratif canadien d'outre-mer a détaché 40 administrateurs volontaires pour conseiller les bandes indiennes et les Indiens au sujet de plus de 100 entreprises différentes.

## **Forêts**

Une analyse visant à démontrer le degré et le mode d'utilisation des forêts dans toutes les réserves indiennes, de même qu'un examen des entreprises forestières que le Ministère possède et exploite, ont été effectués. Un plan de gestion forestière a également été établi pour la réserve indienne de Doncaster.

## **Ressources minières**

Ce programme aide les bandes indiennes à exploiter les ressources minières de leurs réserves et il contribue également à former et à conseiller les Indiens pour les mettre en mesure de trouver de l'emploi dans l'industrie minière et pétrolière.

Les ressources pétrolières et gazières sont prospectées et exploitées par l'industrie conformément au Règlement sur l'exploitation du pétrole et du gaz des réserves indiennes. Au cours de l'année, la superficie des terrains visés par des baux et permis est passée de 1.0 million à 1.3 million d'acres. Les revenus que les bandes retirent de ces trois sources ont atteint le chiffre sans précédent de 7.4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1 million et demi de dollars par rapport à l'année précédente. Le pétrole et le gaz sont produits à partir de 183 puits situés dans les réserves indiennes de l'Ouest canadien. Seize bandes de l'Alberta et deux de la Saskatchewan perçoivent des redevances à cet égard. Plusieurs autres bandes retirent des primes et des revenus de location des droits d'exploration pétrolière et gazière.

Les droits d'exploration pétrolière et gazière ont augmenté au cours de l'année dernière. De plus, en Alberta, un important programme expérimental a été remis en oeuvre dans une réserve indienne de la région d'Athabasca, en vue de produire du pétrole à partir des sables pétrolifères.

Les minéraux, sauf le pétrole et le gaz, sont régis par le Règlement sur l'exploitation minière dans les réserves indiennes et par la Loi sur les Indiens. Même si l'activité minière n'a rapporté aux bandes que des revenus de \$300,000, elle a fourni beaucoup plus d'emplois aux Indiens que l'industrie pétrolière.

Le Programme des ressources minières des Indiens a été axé sur l'étude des possibilités dans le domaine des minéraux métalliques et industriels des terres indiennes, afin d'en promouvoir l'exploitation et de favoriser la création d'emplois. La recherche documentaire à ce sujet est

sur le point d'être terminée. Des levés géotechniques et des travaux de forage ont aussi été exécutés dans une douzaine de réserves environ afin d'en évaluer les ressources.

### **Services aux entreprises**

Ce programmes est conçu en fonction du Fonds du progrès économique des Indiens.

Il y a quelques années, le gouvernement a jugé que l'ancienne "Caisse renouvelable de prêts aux Indiens" ne pouvait pas encourager suffisamment les Indiens à lancer de nouvelles entreprises, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves. La caisse manquait de capitaux et son aide était limitée à celle des prêts directs. Sauf au chapitre des prêts, ce programme n'a pas tellement aidé les hommes d'affaires indiens à s'établir.

Il était évident qu'un programme beaucoup plus complet était nécessaire, En plus des prêts, il s'imposait que des garanties, des subventions et des services techniques de consultation fussent mis à la disposition des hommes d'affaires indiens pour les aider à mener leurs projets à bon terme.

A la suite de consultations avec des hommes d'affaires indiens le Fonds du progrès économique des Indiens a été constitué le 1er avril 1970. Son but consiste à stimuler et à encourager l'établissement d'entreprises commerciales qui profitent aux Indiens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves. Le fonds peut servir aux Indiens (ou aux non-Indiens dont les entreprises seront avantageuses pour la communauté indienne) qui ne remplissent pas les conditions conventionnelles requises pour être éligibles aux emprunts. Quatre formes d'aide sont prévues dans le cadre de ce nouveau programme.

Des garanties sont données pour le remboursement intégral des emprunts dans le cas des particuliers ou des groupements qui ne peuvent répondre aux exigences habituelles des organismes de financement. Ainsi, les banques, les sociétés de fiducie, les caisses d'épargne et de crédit, y compris les caisses populaires, peuvent, sur la foi de ces garanties, financer de nouvelles entreprises en ne prenant qu'un minimum de risques. (Récemment, une entente conclue avec l'Association des banquiers canadiens a ouvert la voie à de nouvelles possibilités dans ce domaine.)

L'aide accordée aux non-Indiens est limitée à 90% au maximum.

**1 Des Indiens trouvent une source de revenus dans la coupe du bois sur les réserves.**

**2 Les soins médicaux sont toujours à la disposition des Indiens.**

**3 Plusieurs Indiens sont embauchés dans des projets de construction sur les réserves.**

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

Des prêts sont accordés aux conditions habituelles pour la constitution de capitaux fixes et de fonds de roulement. Les taux sont revus tous les six mois et indexés sur les tendances courantes du marché.

Des subventions et des contributions sont également offertes aux Indiens pour leur permettre de faire face aux problèmes exceptionnels que pose l'établissement ou l'expansion d'une entreprise commerciale. Dans la plupart des cas, les subventions sont accordées pour payer les frais d'établissement, le coût de la planification économique et la mise sur pied de services de soutien, ainsi que pour constituer des fonds de roulement ou pour combler les déficits.

Des services consultatifs en matière de gestion sont offerts par des spécialistes hautement qualifiés des secteurs public et privé. Grâce à ces services, les projets d'entreprise sont évalués, des conseils sont dispensés relativement aux projets d'emprunt, de l'aide est donnée au sujet des dispositions financières et une assistance administrative et technique est accordée dans le cas des entreprises en activité. Nombre d'Indiens ingénieux et débrouillards se sont servis de ce fonds pour établir des entreprises commerciales dans leurs communautés. Voici quelques exemples de réalisations récentes : Une école de karaté à Halifax; l'établissement d'une fabrique de mocassins et de pantoufles; une entreprise de nettoyage des fenêtres d'immeubles élevés; une coopérative de pâturage; l'établissement d'une société de récupération de la ferraille, spécialisée dans le démontage des vieux wagons de chemin de fer et des automobiles usagées; un magasin de vente au détail d'objets d'art et d'artisanat indiens; le financement d'une coopérative communautaire de consommation; une entreprise de transport du bois de chauffage par camion.

Des publications portant sur les droits de propriété, le financement et la gestion des entreprises indiennes ont reçu une très grande diffusion. Ces publications sont destinées à stimuler l'intérêt des Indiens et des non-Indiens et à les renseigner sur ces sujets.

## **Terres des Indiens**

Les terres des réserves sont administrées de façon à permettre aux bandes d'assumer de plus grandes responsabilités. En 1972, plusieurs nouveaux projets, visant à améliorer la gestion des terres pour qu'elles répondent davantage aux besoins des Indiens, ont connu d'excellents résultats.

### **Administration des terres**

Des progrès ont été enregistrés dans l'établissement et l'inscription des droits fonciers des Indiens qui doivent figurer au registre des terres des Indiens. Le transfert de responsabilités accrues aux bandes et aux bureaux locaux, en ce qui a trait à la gestion des terres, a ainsi été rendu plus facile et il a également été possible de répondre plus rapidement aux demandes des bandes ainsi qu'à celles du commissaire aux réclamations des Indiens et du public, relativement aux titres, ou aux actes juridiques des biens fonciers.

Au total, 7,805 documents et actes juridiques ont été portés au registre des terres des Indiens. Un nombre plus élevé de membres de bandes ont obtenu des droits de propriété dûment enregistrés dans les réserves, et 2,146 titres de propriété ont été délivrés.

Le programme d'établissement de registres destinés à consigner les séries de titres visant les parcelles de terre attribuées ou cédées depuis 1876, a été accéléré et, au cours de l'année, des recherches ont été faites dans huit réserves.

La Section de l'arpentage et des titres a décentralisé vers la région de la Colombie-Britannique, les dossiers de consignation des titres de biens-fonds. De plus, le directeur régional a été autorisé à approuver les baux et les cessions en vertu des articles nos 53 et 54 de la Loi sur les Indiens, dans le cas de la subdivision Salish, dans la réserve indienne de Musqueam, en Colombie-Britannique. Ces mesures contribueront sans doute à faciliter les travaux d'administration et de gestion des terres des réserves indiennes dans cette province. La décentralisation des dossiers s'est poursuivie pendant toute l'année, et la région de l'Ontario est maintenant englobée dans ce programme.

La Section de l'arpentage et des titres a aidé 58 bandes et associations indiennes à faire des recherches au sujet des revendications des Indiens relativement à leurs terres. Elle a de plus enquêté dans le cas de 959 litiges, revendications

et demandes de renseignements qui lui ont été soumis par des bandes et des associations indiennes ainsi que par d'autres groupes, au sujet des titres et du statut juridique des terres des indiens et autres questions foncières. Grâce aux efforts conjugués du personnel de la Division des terres et de la Division des levés officiels du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, la décentralisation des services d'arpentage des terres a été entreprise. Ainsi, il a été possible d'instaurer de nouveaux services de conseil, de consultation et de planification, qui se sont révélés avantageux tant pour les fonctionnaires des régions et des districts que pour les bandes indiennes. Dans le cadre du programme d'arpentage, environ 225 levés ont été effectués, soit une centaine de plus que l'année précédente.

Trois cours de formation théorique en administration des terres ont été donnés aux employés locaux du Ministère et un programme de formation en cours d'emploi a été offert aux membres des bandes de Saint-Régis, de Wikwemikong, de Saugeen, de Le Pas, de Sheshegwaning, de Whitefish Lake, de Sheguiandah et de West Bay, ainsi qu'à quatre fonctionnaires du bureau régional de la Saskatchewan.

### **Gestion des terres**

Au cours de l'année financière 1972 - 1973, un nombre total de 1,652 baux et permis ont été approuvés et 328 cessions de droit ont été établies, ce qui représente un revenu net de \$4,414,346 pour les bandes et certains de leurs membres. Les baux et les permis portent sur l'utilisation des terres indiennes à diverses fins : chalets et résidences, agriculture, commerces et industries, pâturages, oléoducs.

Plusieurs bandes projettent maintenant de constituer des sociétés pour pouvoir administrer leurs terres de façon autonome. Déjà, des sociétés du genre ont été formées à la réserve indienne n 15D de Rankin (Ontario), à la réserve indienne no 70 de White Bear (Manitoba), à la réserve indienne no 191 du lac Chitek et à la réserve indienne no 80 du lac Last Mountain (Saskatchewan), à la réserve indienne no 145 de Sarcee et à la réserve indienne no 150 de Sawridge (Alberta), ainsi qu'à la réserve indienne de l'île Seabird et à la réserve indienne no 1 de Cowichan (Colombie-Britannique).

La Sous-section des achats, des ventes et des droits de passage a étudié quelque 175 permis et ententes pour la construction de routes et pour l'installation de pipelines, ainsi que de lignes électriques et téléphoniques dans les réserves indiennes, ce qui a rapporté des recettes d'environ \$200,000.

Quelques terres de la Couronne nouvellement acquises, ou dont le Ministère n'avait pas besoin, ont été mises à la disposition des Indiens. Le centre Oo-za-we-Kwun, de Rivers, au Manitoba, en est un exemple. Ce centre offre des cours de formation technique aux Indiens pour leur permettre de se trouver de meilleurs emplois.

### **Orientation de la planification et des recherches**

*Sous-objectifs - Assurer la mise en application des obligations légales conformément aux traités et à d'autres accords. Encourager par des conseils, des secours financiers et d'autres moyens, la réalisation de l'autonomie administrative des communautés indiennes et esquimaudes.*

### **Recherches des Indiens**

En 1972 - 1973, la Direction de la planification et des recherches a été mise sur pied, compte tenu du fait qu'en général, la politique ayant trait aux Indiens sera dorénavant élaborée par voie de consultation législative et à la suite de négociations au sujet des revendications des Indiens. Le gouvernement a promis d'accorder son appui aux travaux de recherche des Indiens et a accepté de fournir des fonds considérables (7 millions et demi de dollars jusqu'en 1975 - 1976) pour leur permettre d'étudier leurs droits et leurs traités et de présenter des revendications. Une entente a été conclue afin d'entamer les négociations avec la Fraternité des autochtones du Yukon. Il y a lieu de penser que d'autres revendications de grande portée seront étudiées de la même façon. La Fraternité nationale des Indiens a demandé une révision de la Loi sur les Indiens et il a été entendu que l'Association des Indiens de l'Alberta coordonnerait ce travail.

**Mme Oliver Smith, de la réserve des Six Nations, applique ici son talent à exécuter une oeuvre originale en poterie.**

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

### **Planification de l'investissement**

Le Programme de planification des investissements des bandes est entré dans son deuxième cycle financier et continue d'être bien accueilli par les bandes. Les exposés pour 1974 - 1975 indiquent que les bandes comprennent mieux la planification des investissements et l'établissement des priorités. Dans chaque région, un programme pilote a été lancé en vue de la planification des dépenses de fonctionnement et d'entretien des bandes. Celles-ci ont bien accueilli le programme et il semble qu'en général elles y participeront, surtout lors de l'étude et de la préparation des prévisions budgétaires de 1975 - 1976.

### **Procédés et installations de recherches**

A la fin de janvier 1973, les pouvoirs relatifs aux chercheurs de l'extérieur ont été transférés à la Section des traités et de la recherche historique, qui s'est donné comme principal objectif d'améliorer les procédés et les services du Ministère à l'intention des personnes chargées de faire de la recherche pour le compte des associations et des bandes indiennes. A cette fin, des comités d'étude des dossiers ont été créés et des lignes de conduite connexes ont été établies, et des améliorations considérables ont pu être apportées au cours de l'année.

### **Projet spécial d'information**

Un projet spécial, soit le Projet d'information sur le pipeline de la vallée du Mackenzie, a été conçu sous la supervision de la Direction. Ce projet vise à renseigner les autochtones des Territoires du Nord-Ouest sur la nature des travaux proposés, ainsi que sur les problèmes et les avantages qui peuvent éventuellement en découler. Il pourrait également servir de modèle à des programmes de participation publique se rapportant à d'autres projets importants d'expansion des régions septentrionales, notamment dans les cas susceptibles de toucher un grand nombre d'autochtones.

### **Exécution des obligations légales**

Dans le domaine des traités, le gouvernement a adopté une ligne de conduite visant à assurer le respect des obligations légales qui en découlent ou encore imposées par d'autres accords. A cette fin, l'analyse de diverses catégories de dispositions a fait suite à l'étude de chaque traité, en vue de l'élaboration de lignes directrices pouvant servir de base à l'ensemble des revendications et à leurs règlements. Un service d'enregistrement a été instauré afin de permettre la consignation des revendications, la poursuite

des recherches et l'adoption des mesures nécessaires. Des recherches en vue d'analyser les dispositions de tous les traités portant sur les munitions et la corde ont été entreprises. Le travail est terminé dans le cas du traité no 6, sauf en ce qui a trait aux dispositions sur l'éducation.

Un certain nombre de revendications ont été soumises au cours de l'année et elles sont présentement à l'étude par le gouvernement fédéral. Des négociations ont été entamées avec la bande de Lac-aux-Iles au sujet de ses droits résiduels sur les terres, ainsi qu'avec la bande des Cris à propos des terres des réserves. Les recherches se poursuivent dans le cas des autres revendications. A la suite d'une série de réunions avec la population indienne, une entente a été conclue au sujet de la revendication présentée en vertu des dispositions sur les munitions du traité no 7.

Le Ministère surveille un certain nombre de grands travaux d'aménagement hydro-électrique qui lèsent les intérêts des Indiens. Dans le cas du projet de la baie James, les Indiens ont été aidés dans leurs poursuites judiciaires contre l'Hydro-Québec.

### **Autres activités**

#### **Affectations spéciales et révision**

En 1972 - 1973, le Service de la révision et des affectations spéciales (R.A.S.) a été créé dans le cadre du Programme des Affaires indiennes et esquimaudes. Ce service est notamment chargé de faire l'évaluation systématique et objective de tous les projets qui sont mis en oeuvre dans le cadre du Programme, afin de s'assurer que leurs objectifs sont conformes aux aspirations de la haute direction tout comme à celles de la population indienne.

Ce nouveau service s'est attaché à élaborer et à mettre en oeuvre certains projets pilotes en adoptant un système d'approche communautaire. Il a aussi appliqué ses efforts à obtenir des fonds de diverses sources gouvernementales afin d'assurer le plus d'emplois possibles et de favoriser le développement économique, social et politique de certaines réserves-types. Ce travail n'a été fait qu'avec l'assentiment entier des réserves en cause.

#### **Centres de culture et d'éducation des autochtones**

En 1968, le ministère des Affaires indiennes et du Nord a commencé à étudier les utilisations pos-

sibles des résidences d'élèves qui étaient en train d'être abolies graduellement. Plusieurs centres américains de formation des adultes ont fait l'objet d'une étude. Certaines entreprises du secteur privé ont présenté des projets à l'effet d'établir un centre de formation semblable à Edmonton. Ces projets ont toutefois été rejetés, étant donné qu'ils étaient inacceptables pour l'Association des Indiens de l'Alberta, soucieuse de présenter elle-même des propositions à cet égard. Après avoir terminé son étude, cette association a soumis, en 1970, un projet au gouvernement fédéral. Un comité interministériel a alors été désigné pour l'étudier et faire les recommandations appropriées. C'est à la suite de ces mesures que le Cabinet a décidé, en juillet 1971, d'accorder son appui à des centres de culture et d'éducation des autochtones, grâce à l'octroi d'une somme de 42 millions de dollars, dont le paiement sera échelonné sur une période de cinq ans.

Une somme d'environ 8 millions de dollars sera affectée chaque année au financement du Programme des centres de culture et d'éducation des autochtones parrainé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Le Secrétariat d'État s'occupe par ailleurs du financement de projets culturels à l'intention des Métis et des Indiens non-inscrits.

Pour s'assurer que les autochtones de toutes les parties du Canada bénéficieront des fonds disponibles, il est prévu que, chaque année, les responsables du programme procéderont à une affectation préalable des fonds par province et par territoire, en se basant sur l'importance numérique de la population. Ainsi, les fonds ne seront pas accordés selon l'ordre des demandes présentées. Chaque projet soumis sera évalué selon son mérite, et un certain degré de flexibilité devra être manifesté dans les régions peu peuplées, afin d'assurer la viabilité des centres en question.

Jusqu'à présent, le financement de neuf centres a été approuvé pour l'année financière 1972 - 1973 et plusieurs autres projets sont à l'étude. Des fonds, jusqu'à concurrence de \$1,900,000, seront accordés aux neuf centres autorisés qui sont situés au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et au Yukon.

#### **Financement des séances de consultation**

Le financement des séances de consultation vise avant tout à permettre aux associations indiennes de tenir des réunions avec les dirigeants du Ministère et les bandes indiennes qu'elles représentent, ainsi qu'à acquitter les frais des assemblées qui groupent tous les chefs des provinces.

Cette année, tout comme l'année dernière, une somme de \$896,000 a été consentie à cette fin. Les fonds ont été accordés par région et ce sont les directeurs régionaux qui procèdent aux affectations dans leur secteur de compétence.

#### **Commissions tripartites**

Le Ministère a l'intention d'encourager et de promouvoir l'établissement de commissions tripartites actives (composées de représentants de la population indienne, des provinces et du gouvernement fédéral) dans chacune des provinces.

Dans ce domaine, c'est la Nouvelle-Écosse qui est la plus active. L'Association des Indiens de l'Alberta a demandé que la commission tripartite de cette province reprenne ses travaux.

## Expansion économique

État du compte d'expansion économique des Indiens	...
Total disponible	\$27,050,000.00
Nombre de prêts approuvés	379
Montant total des prêts approuvés	5,575,412.49
Total des montants avancés	5,403,965.13
Remboursements pendant l'année	1,364,931.12
Montant restant au 31 mars 1973	10,395,384.70
Prêts garantis	...
Nombre	83
Total des garanties	3,429,075.00
Subventions et contributions	...
Nombre des subventions et contributions approuvées	112
Total des montants approuvés	1,463,438.00
Embauche	...
Emplois créés	1,114

**Programme des Affaires du Nord**

**Près d'un demi-million de visiteurs ont admiré les sculptures esquimaudes du Ministère à l'exposition des chefs-d'oeuvre de l'art inuit.**

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

## **Programme des Affaires du Nord**

### *Objectifs*

Promouvoir l'évolution politique, économique et sociale du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; coordonner les activités des ministères et organismes fédéraux avec celles des Territoires.

### **Introduction**

La politique du gouvernement concernant le Nord canadien pour la décennie 1971 - 1981, publiée au mois de mars 1972, dévoile les vues de tout le gouvernement fédéral à l'égard du développement du Nord canadien, de même que les objectifs visant à assurer un certain équilibre entre les diverses questions touchant la population, les ressources et l'environnement. L'organisation du Programme des Affaires du Nord a été conçue en fonction de sa mission : réaliser les engagements du Ministère, dans le contexte de la politique concernant le Nord canadien.

### **Population**

Les habitants, les ressources et l'environnement sont les trois éléments essentiels à la réalisation de l'objectif global du Programme des Affaires du Nord; la politique concernant le Nord canadien est donc fondée sur eux. Cette politique accorde la priorité aux besoins et aux aspirations des 53,000 Canadiens qui vivent au nord du 60e parallèle. La création de possibilités d'emplois pour les autochtones du Nord, l'amélioration des services d'éducation et de formation et la responsabilité des autochtones dans leur propre avancement, constituent des aspects essentiels de ce document. La mise en valeur des ressources doit être faite en fonction de l'économie nationale, mais elle doit assurer un maximum d'avantages pour les habitants dont elle doit bouleverser le mode de vie le moins possible. C'est donc dire qu'il faut songer à protéger un environnement dont l'équilibre est particulièrement délicat.

*Sous-objectifs - Réaliser l'évolution sociale et culturelle et favoriser l'égalité des chances pour les habitants du Nord par des méthodes qui soient compatibles avec leurs préférences et aspirations; aider à assurer aux Septentrionaux des services sociaux convenables, notamment dans les domaines de la scolarisation et du recyclage de la main-d'oeuvre; fournir davantage de services sociaux aux personnes défavorisées; concrétiser les possibilités de contribution des Territoires à l'évolution sociale et culturelle du Canada.*

## L'aide financière

L'aide financière accordée aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 1972 - 1973 se répartissait comme suit :

1972 - 1973	...	...
Accords financiers	Yukon	T.N.-O.
Subventions de déficit d'exploitation	\$10,441,000	\$56,575,000
Prêts d'immobilisations	6,869,000	19,660,000
Subventions d'amortissement	2,932,000	4,797,000
Total partiel	\$20,242,000	\$81,032,000
Aide financière additionnelle (en dehors des ententes)	Yukon	T.N.-O.
Prêts pour le financement des caisses de prêts aux municipalités et autres tiers	\$400,000	\$1,155,000
Prêts pour les logements de location des Territoires	...	895,000
Contribution - soins hospitaliers des Indiens et des Esquimaux	110,000	822,000
Contribution - Assurance-santé pour les Indiens et les Esquimaux	108,000	368,000
Gendarmerie royale - Contrat de services	621,500	1,638,900
Contribution versée aux Esquimaux pour l'achat de bateaux de pêche commerciale	...	15,000
Contribution-subventions de première hypothèque pour logements à prix modique	...	10,000
Total partiel	\$1,239,500	\$4,903,900
Total	\$21,481,500	\$85,935,900
Les degrés comparables d'aide financière pour 1973 - 1974, négociés par le comité des relations financières, se répartissent comme suit :	...	...
Accords financiers	Yukon	T.N.-O.
Subvention de déficit d'exploitation	6,864,000	56,025,000
Subvention tenant lieu d'impôt sur le revenu	4,637,000	6,471,000
Prêts d'immobilisations	5,600,000	15,600,000
Subvention d'amortissement	3,583,000	7,734,000
Total partiel	20,684,000	85,830,000

Aide financière additionnelle (en dehors des ententes)	Yukon	T.N.-O.
Prêts pour le financement des caisses de prêts aux municipalités et autres tiers	...	2,555,000
Prêts pour les logements de location des Territoires	...	870,000
Prêts aux résidants pour une deuxième hypothèque	120,000	...
Contribution - soins hospitaliers des Indiens et des Esquimaux	173,000	1,352,000
Contribution - assurance-santé pour les Indiens et les Esquimaux	120,000	213,000
Contribution-subventions de première hypothèque pour des logements à prix modique	...	25,000
Contribution versée aux Esquimaux pour l'achat de bateaux de pêche commerciale	...	15,000
Contribution pour logements à prix modique à louer ou acheter	196,000	...
Total partiel	609,000	5,030,000
Total	\$21,293,000	\$90,860,000

## **Aide financière**

Pour permettre aux gouvernements territoriaux d'assurer à leurs habitants des services publics de qualité convenable, le Ministère leur accorde des subventions et des prêts pour couvrir les dépenses d'exploitation et les projets d'investissement. Les niveaux appropriés d'aide financière sont négociés par les Territoires et le gouvernement fédéral. Grâce à ces fonds, les gouvernements territoriaux fournissent une gamme de services sociaux et communautaires de même nature que ceux procurés par les provinces. On peut obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de ces services en consultant les rapports annuels des deux gouvernements territoriaux. *Sous-objectifs - Poursuivre l'évolution des gouvernements des Territoires par le développement de leurs capacités administratives et de leurs ressources financières; préparer les résidents du Nord à une participation accrue à l'administration locale; offrir une aide, totale ou partielle, pour procurer aux résidents du Nord tous les types de services habituellement fournis par les provinces.*

## **Logement dans le Nord**

Le programme ministériel de logements de location dans le Nord s'est poursuivi dans les Territoires du Nord-Ouest. Au cours de 1972 - 1973, quelque 110 maisons sont venues s'ajouter aux logements déjà construits pour les Indiens et Esquimaux en vertu du programme. Pour la même année, les dépenses d'immobilisation se sont élevées à \$1,705,000 et les dépenses d'exploitation, à \$2,706,000; les revenus de la location se sont cependant chiffrés à \$456,000. Le financement du programme est assuré par le gouvernement fédéral, tandis que l'administration territoriale assume la gérance et l'entretien des 2,100 logements, répartis dans 46 localités du Nord.

Un groupe de travail, mis sur pied en 1971 par l'administration des Territoires du Nord-Ouest, formula en 1972 des recommandations qui firent l'objet de mesures législatives au conseil territorial. C'est ainsi que naquit la Société de logement, chargée d'élaborer des programmes destinés à encourager les habitants à acheter une maison.

Au Yukon, un nouveau programme de logements de location avec possibilité d'achat a été entrepris et une quarantaine de logements ont été mis à la disposition des familles à faible revenu.

### **Promotion de la petite entreprise**

Pendant 1972 - 1973, 23 prêts aux petites entreprises, d'une valeur totale de \$432,000, ont été accordés dans les Territoires du Nord-Ouest. Au Yukon, 21 ont été octroyés, d'une valeur de \$368,000. Ces prêts permettent le premier établissement et l'installation de petites entreprises qui ont du mal à obtenir des capitaux d'immobilisation.

Au cours de l'année, le Ministère a construit une usine de traitement du poisson d'une valeur de \$725,000 à Hay River et a loué le bâtiment à la Fresh Water Fish Marketing Corporation. Le but en est de stabiliser l'industrie de la pêche sur le Grand lac des Esclaves, puisque la subsistance d'un nombre important des populations indiennes et métisses en dépend. L'usine est actuellement en activité.

### **Caisse de prêts aux Esquimaux**

Dotée d'un fonds renouvelable d'un million de dollars, la Caisse de prêts aux Esquimaux a continué de consentir des prêts à faible intérêt aux Esquimaux pour financer leurs entreprises commerciales.

L'administration du fonds a été décentralisée en 1972 - 1973 à la suite de la création du conseil des Territoires du Nord-Ouest, à Yellowknife, et du conseil fédéral, dans la ville de Québec. Au cours de l'année, ces conseils consultatifs ont approuvé sept prêts d'un montant total de \$129,039.

### **L'emploi**

La politique du gouvernement relativement au Nord canadien pour les années 70, accordait une grande importance à la création d'emplois pour les populations autochtones. Un personnel de liaison a été posté à Yellowknife, Whitehorse, Calgary et Ottawa pour travailler en collaboration avec le Centre de la main-d'oeuvre du Canada et les agents territoriaux, dans le but de promouvoir les possibilités d'embauche pour les populations autochtones et de préparer un programme de formation en vue d'emplois actuels et futurs dans les secteurs publics et privés.

Des résultats très satisfaisants ont été obtenus dans les entreprises d'exploration pétrolière et

Les employés engagés par les industries de la mise en valeur des ressources et de la construction dans le Nord se répartissent approximativement comme suit :

1971	...	...
...	Autochtones	Main-d'oeuvre totale
Construction de routes	46	142
Exploration pétrolière et gazière	302	1,200
Industrie minière	200	2,350
1972	...	...
...	Autochtones	Main-d'oeuvre totale
Construction de routes	139	268
Exploration pétrolière et gazière	344	1,100
Industrie minière	231	2,200

gazière, où les autochtones constituent environ 40% d'une main-d'oeuvre qui compte près de 1,100 travailleurs pendant la période de pointe.

Au plus fort de l'essartement du premier tronçon de la route du Mackenzie, pas moins de 100 Indiens et Métis ont été employés. En tout, environ 310 travailleurs autochtones ont eu l'occasion de travailler dans le cadre du programme "Hire North".

Le Comité consultatif de la mise en valeur du Nord canadien a effectué une enquête sur tous les postes fédéraux et territoriaux dans le Nord. À la suite de cette enquête, les ministères et les organismes du gouvernement s'efforcent maintenant d'augmenter sensiblement la proportion de leur personnel autochtone.

#### **Art, littérature et films esquimaux**

Au cours de 1972 - 1973, une exposition fort réussie de 404 chefs-d'oeuvre de sculptures esquimaudes a continué sa tournée et a été présentée à environ 450,000 personnes à Leningrad, Moscou, Londres, Philadelphie et Montréal. Des subventions ont été accordées à des artistes esquimaux pour qu'ils puissent assister à l'ouverture de ces expositions.

Afin de favoriser la création de nouveaux produits, une aide financière a été accordée à la "Canadian Arctic Producers Limited", organisme central de commercialisation des objets d'art et d'artisanat esquimaux. En 1972 - 1973, les ventes de cette société subventionnée par l'État ont dépassé \$1.5 million de dollars et les profits ont été distribués aux coopératives de production d'objets d'art esquimaux.

La revue esquimaude "Inuttituut", publiée depuis 1950 et rédigée entièrement en langue esquimaude, comprend maintenant des traductions anglaise et française des principaux articles.

En collaboration avec l'Office national du film, le Ministère a commandité un certain nombre de films qui ont connu le succès. Un d'entre eux a été réalisé avec la participation et l'aide des Esquimaux. Un atelier de travail sur les films a été créé dans la localité esquimaude de Cape Dorset pour présenter les techniques fondamentales d'animation dans le but d'encourager la production de films, de courts métrages et de messages publicitaires télévisés sur le Nord.

### **Services d'éducation**

Au cours de 1972 - 1973, environ 225 Esquimaux ont participé à des programmes d'enseignement et de formation professionnelle dans le sud du Canada. Des cours de métiers spécialisés ont été organisés à l'intention de divers groupes d'Esquimaux du Nord canadien dans des écoles de formation militaire et les diplômés des écoles professionnelles ont en majorité accepté un emploi dans le nord du pays. Plusieurs des diplômés esquimaux civils qui ont suivi des cours des Forces armées canadiennes travaillent actuellement dans l'industrie aéronautique dans le Nord. L'école d'enseignement professionnel de Churchill, dotée d'une résidence d'étudiants à Fort Churchill (Manitoba), a poursuivi sa dernière année complète d'activité et sa fermeture était prévue pour le 30 juin 1973. Outre l'école d'enseignement professionnel de Churchill, le Programme des Affaires du Nord a continué ses activités à l'école Duke of Edinburgh de Fort Churchill (Manitoba). Cette école dispense des cours de niveau primaire pour les enfants des employés du gouvernement fédéral et des cours de niveau secondaire pour tous les étudiants de la localité.

### **Liaison avec les associations esquimaudes**

En vue de faciliter l'audition des griefs des autochtones, le Ministère a accordé une allocation de \$100,000 pour financer la rédaction d'un mémoire qui sera présenté au gouvernement. De plus, \$5,000 ont été accordés pour une étude préliminaire sur l'utilisation et l'occupation des terres dans certaines régions du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Les conditions dans lesquelles l'exploitation des ressources minières et pétrolières pourra être entreprise intéressent particulièrement l'association Inuit Tapirisat et ont fait l'objet de plusieurs rencontres au cours de l'année, à Ottawa et dans le Nord. Cette association a reçu une subvention de \$100,000 pour aider les Esquimaux à présenter leurs revendications foncières. Dans le cadre d'un programme en cours, une somme de \$4,900 a été affectée à la traduction du livre "Inuit and the Law" dans les dialectes des Esquimaux de l'Est et de l'Ouest. *Sous-objectifs - Encourager le développement d'économies régionales viables dans les Territoires afin d'accroître les possibilités d'emplois productifs pour les habitants du Nord; procurer, directement ou non, une infrastructure convenable et, en particulier, des moyens de transport dans les Territoires.*

### **Exploration pétrolière et gazière**

Les dépenses d'installations pétrolières et gazières au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ont dépassé \$238 millions de dollars en 1972, soit une augmentation d'environ \$63 millions comparativement à l'année précédente. Cette augmentation est due en grande partie à l'accroissement de 46% des dépenses de forage. Bien que le nombre de puits forés a décliné de 76 à 71, l'importance des forages, en pieds, a augmenté de plus de 22%. Quant aux travaux sismiques et de géologie, le nombre de mois-équipes a également augmenté par rapport à l'année précédente. Les forages et les travaux sismiques ont été concentrés dans trois régions géographiques et géologiques : la plaine Eagle, au Yukon, les régions du delta du Mackenzie et de Tuktoyaktuk, et l'archipel Arctique, plus précisément le bassin Sverdrup.

Les travaux de forage ont été très intenses dans les régions du Delta et de Tuktoyaktuk. En juin 1972, la société Imperial Oil a annoncé que le forage de ses puits IOE Taglu C-42 et Mallik A-06 avait démontré l'existence de volumes considérables de gaz. La Gulf-Mobile a fait une importante découverte de gaz dans ses puits Parsons F-09 et Kilagmiotak F-48. Dans le cas du puits Parsons F-09, le forage d'un puits de contrôle s'est avéré fructueux, ce qui a donc augmenté les réserves de gaz dans la région.

Dans l'archipel Arctique, la société Panarctic Oils Ltd. (dont la Couronne détient 54% des parts) a découvert des nappes de gaz naturel dans ses concessions de l'île Ellef Ringnes, ainsi qu'au puits B-06 de la baie Kristoffer qu'elle exploite avec ses associés. Les forages d'extension sur la presqu'île Sabine, Hecla F-62, Drake F-16 et Drake B-44, ont tous atteint des nappes gazifères. De plus, la Panarctic a annoncé qu'une mince couche de pétrole avait été touchée au puits Thor P-38 situé dans une petite île à quelques milles au sud-ouest de l'île Ellef Ringnes. Ce réservoir est enfoui à une profondeur de 3,800 pieds. À la fin de l'année, la Couronne avait investi plus de \$34 millions dans les activités de la Panarctic et s'était engagée à verser \$11.25 millions de plus, ce montant représentant sa part d'un nouveau programme de financement de \$25 millions. La Panarctic et ses associés ont dépensé à ce jour quelque \$150 millions pour des entreprises d'explorations pétrolières et gazières dans l'archipel Arctique. De plus, le projet de gazoduc de l'Arctique, auquel la Panarctic participe à titre d'associé, se maintient toujours par la poursuite des études de praticabilité de sa construction; ce gazoduc partirait d'un point donné de l'archipel Arctique, franchirait le détroit de Barrow et longerait la côte ouest ou est de la baie d'Hudson. (D'autres renseignements sur l'industrie pétrolière et gazière au Yukon et dans les T.N.-O. sont donnés à la section : Activités pétrolières et gazières du Ministère - 1972).

1 Une pelle électrique est utilisée pour ramasser les scories à la mine d'amiante de Clinton Creek, au Yukon. 2 Le puits de recherche Panarctic Fosheim N-27, dans l'île Ellesmere, est l'un des plus septentrionaux du monde. Situé au sommet d'une montagne de 2,000 pieds, il atteint une profondeur de 14,022 pieds, ce qui en fait le puits le plus important creusé jusqu'ici dans les îles de l'Arctique.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

### **Activité minière**

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la production minière est passée de \$114,228,949 en 1971 à \$124,149,000 en 1972, soit une augmentation de 8.7 pour cent. Au Yukon, la valeur de la production minière est passée de \$93,020,053 en 1971 à \$102,418,000 en 1972, ce qui représente une augmentation de 10.1 pour cent. L'extraction de plomb-zinc dans deux vastes mines à ciel ouvert, une dans les Territoires du Nord-Ouest et l'autre au Yukon, a constitué 80 pour cent de la valeur totale de la production minière.

Au cours de 1972, deux mines à ciel ouvert et quatre mines souterraines ont été exploitées dans les Territoires du Nord-Ouest : une mine de plomb-zinc, une de tungstène, deux d'argent et deux mines d'or. Au Yukon, deux mines à ciel ouvert et quatre mines souterraines ont également été exploitées : une mine d'amiante, deux de plomb-zinc-argent, une de charbon, une de nickel-cuivre et une de cuivre. La Hudson Yukon Mines Ltd. a commencé à exploiter son gisement de nickel-cuivre près du lac Kluane au début de 1972. La société Whitehorse Copper

Mines Ltd., qui a cessé d'exploiter ses mines à ciel ouvert en juin 1971, a poursuivi ses travaux souterrains et a repris ses activités d'extraction en décembre 1972.

Les travaux d'exploration minière ont été considérables dans tout le Nord canadien en 1972 et il semble que l'année 1973 sera l'une des années les plus actives dans ce domaine.

Les gisements de plomb-zinc, qui constituent presque la totalité de la production minière dans le Nord canadien, sont les principales cibles des travaux d'exploration.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, 5,500 concessions ont été enregistrées et 19 permis de prospection ont été délivrés pour autoriser les travaux d'exploration en 1972. Certains de ces travaux ont été exécutés dans la région située sur la rive ouest de la baie d'Hudson, où se trouve une zone riche en néphrite s'étendant du lac Nueltin jusqu'aux bords de la baie d'Hudson, entre Eskimo Point et Corbett Inlet. Cette zone a retenu l'intérêt des prospecteurs en 1972. Bien qu'on n'ait trouvé aucune masse minéralisée, de récents travaux effectués par la Commission géologique du Canada ont délimité un certain nombre de régions propices à la prospection. Par conséquent, neuf programmes de prospection axés sur la recherche de métaux vils et d'uranium ont été mis en oeuvre en 1972, ce qui laisse espérer une augmentation des activités en 1973.

La montée du prix de l'or soulève un nouvel intérêt dans la région de Yellowknife; on effectuera des travaux de prospection plus poussés dans plusieurs autres concessions des Territoires du Nord-Ouest afin d'en déterminer les ressources éventuelles en or.

Au Yukon, 6,845 claims miniers ont été enregistrés en 1972. Les gisements aurifères dans les ruisseaux ayant de nouveau attiré l'attention des prospecteurs, un plus grand nombre de claims ont été jalonnés.

D'autres détails sur l'activité minière dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, apparaissent dans l'édition de 1972 de la publication ministérielle intitulée : "Mines et minéraux Activité 1972"

### **Routes du Nord**

En 1972, la route de Dempster a été désignée comme le plus vaste projet de construction du programme des routes du Nord. Équipe de sauvetage en route vers une mine dans les Territoires du Nord-Ouest.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

A la fin de novembre 1972, un tronçon de 166 milles de ce parcours avait été achevé, en bordure de la route qui part de Dawson en direction nord-nord-est. Un tronçon additionnel de 35 milles de longueur, reliant Fort McPherson et Arctic Red River, limite éventuelle de la route de 365 milles, a aussi été terminé.

### **La route du Mackenzie**

Au mois d'avril 1972, le Premier ministre a annoncé que les travaux de construction de la route du Mackenzie seraient accélérés. C'est la première entreprise d'une telle envergure, réalisée dans le Nord, qui tient compte à la fois des facteurs humains, écologiques et techniques. En effet, tous les plans soumis doivent se prêter à des analyses complètes des effets écologiques et sociaux sur l'environnement avant que les travaux soient entrepris, ceux-ci ne devant progresser qu'en fonction de l'élimination de ces problèmes selon les exigences du gouvernement.

Cette route, qui a plus d'un millier de milles de longueur, permettra de faire le trajet en toute saison à partir de la frontière de l'Alberta jusqu'au delta du Mackenzie, ce qui reliera entre elles les localités jadis isolées le long du fleuve.

### **Travaux accomplis à ce jour**

Le parcours initial de la route du Mackenzie s'étendait de la frontière de l'Alberta à la localité de Fort Simpson (T.N.-O.). À l'heure actuelle, le groupe de travail sur l'écologie est sur le point de prendre les décisions finales au sujet du tracé de la nouvelle route. Deux contrats sont présentement en voie d'exécution : 1. Le contrat PanCana qui couvre la distance comprise entre les bornes milliaires 297 et 346 reliant Fort Simpson à Camsell Bend. Ce tronçon de 49 milles de longueur doit être achevé en 1974 - 1975. 2. Le contrat Catre qui couvre la distance d'Inuvik à la borne milliaire 931. Ce tronçon de 33 milles de longueur est presque achevé, les travaux de nettoyage et d'embellissement étant terminés depuis l'automne 1973.

### **Population et emploi**

Suite à la politique des gouvernements fédéral et territoriaux visant à faire participer les autochtones à la construction de la route et aux avantages qui en résultent, les occasions d'emploi ont été jus-

qu'à ce jour les principaux avantages perceptibles. Le tronçon A (de Fort Simpson à Camsell Bend) a été nettoyé manuellement par des ouvriers embauchés dans le cadre du programme "Hire North".

En avril de cette année, un tronçon d'une longueur de 11.9 milles a été aménagé dans la région de River Between Two Mountains (B. 399 à 410.9) en vue de la formation d'autochtones comme opérateurs de matériel lourd.

Les travaux de construction de la route font partie, depuis janvier 1972, du Projet d'éducation et d'information sur les pipelines et les routes. Les implications écologiques et sociales de ces travaux ont fait l'objet de discussions au cours de deux colloques auxquels ont assisté des animateurs et des représentants des organismes autochtones.

### **Conception de la route**

Une équipe d'architectes paysagistes prépare actuellement un plan de l'aménagement paysager et de la conception de la route du Mackenzie qui comprend des terrains de pique-nique, des installations de camping, des motels et des restaurants, ainsi que des lieux d'interprétation de la nature et de l'histoire qui présentent un intérêt particulier.

L'administration territoriale a établi une zone d'aménagement contrôlé d'une largeur de 8 milles dans le but de permettre aux populations locales d'établir et d'exploiter leurs propres entreprises touristiques et de services, et en vue d'assurer une mise en valeur rationnelle de la région.

### **Mise en application de nouvelles techniques**

Au cours de l'hiver 1972, on a fait l'essai d'un aéroglisseur qui pourrait servir à traverser à longueur d'année le Mackenzie et la rivière Liard. A la lumière des succès obtenus à Arctic Red River, on a pris la décision de construire et d'exploiter un aéroglisseur au cours de l'hiver 1973. Même si la rentabilité d'un système de traversée des cours d'eau par aéroglisseur n'est pas encore démontrée d'une façon décisive, les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont très encourageants, tant en termes d'efficacité que de coûts d'exploitation. Ce système permettrait d'éliminer les traversiers et les ponts et pourrait être en vigueur toute l'année.

Une grande partie de la région où ces routes ont été construites est située dans la zone à pergélisol. Le pergélisol est simplement un état du sol où la température est toujours inférieure à 32°F.

Dans plusieurs régions, on trouve des matériaux granuleux et de l'argile qui servent à la construction de routes. Cependant, dans les régions où ces matériaux ne sont pas disponibles, les coûts de construction augmentent en raison de l'utilisation de roche et de schiste concassés. On a fait récemment des essais relativement à l'utilisation de matériaux isolants pour conserver les matériaux granuleux dans les régions à pergélisol et il a été démontré qu'ils peuvent fournir une fondation solide pour la route.

### **Programme d'aéroports dans le Nord**

Grâce au Programme d'aéroports d'accès aux ressources du Nord, une aide financière est accordée, dans le cadre d'ententes à frais partagés, pour la construction d'aéroports d'accès aux travaux d'exploration et d'exploitation des ressources. L'importance de l'aide financière est établie en fonction du genre d'activités que l'aéroport est destiné à permettre :

En 1972, un total de \$61,000 a été versé pour la construction de six pistes d'atterrissage, dont deux pour l'exploration pétrolière et gazière, trois pour l'exploration minière et une pour un aménagement touristique.

Le Programme d'aéroports dans les régions isolées prévoit la construction d'aéroports dans les agglomérations éloignées de façon à leur assurer des services médicaux, éducatifs et juridiques ininterrompus.

Jusqu'à maintenant, deux aéroports ont été construits dans les Territoires du Nord-Ouest, un à Coppermine, et l'autre, à Pangnirtung. Un autre a été érigé à Old Crow, au Yukon. Six aéroports additionnels seront construits pendant la phase initiale du Programme.

### **Études spéciales**

L'équipe spéciale de recherche en économie du Programme des Affaires du Nord s'occupe des travaux de recherche ayant trait à la mise en valeur des ressources renouvelables et non renouvelables et aux réseaux de transport dans le Nord, ainsi que des problèmes connexes qu'on retrouve dans les travaux de planification économique et politique, au niveau régional.

Les études complétées en 1972 comprennent des recherches sur la main-d'oeuvre du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, une étude de l'échelle des revenus dans le district de Mackenzie et une étude comparative des coûts de transport par camion dans le sud et le nord du Canada. (Vous trouverez à l'appendice A une liste exhaustive des études complétées.)

Ces recherches ont fourni des données d'une valeur inestimable sur la main-d'oeuvre dans le Nord; entre autres, les résultats indiquent que des variations importantes existent dans les taux de participation de divers groupes de travailleurs dans les Territoires.

L'analyse des données recueillies au cours de l'étude des traitements dans le district de Mackenzie a indiqué qu'il y a d'importantes différences de revenus entre les agglomérations du district, et que l'inégalité est beaucoup plus prononcée chez les familles autochtones que chez les familles non-indiennes.

L'analyse des revenus et dépenses de l'État dans le Nord a démontré que, pour ce qui est des salaires payés aux Septentrionaux, l'État est le plus important employeur, surpassant de beaucoup l'industrie minière, qui est l'industrie la plus considérable.

Une étude sur les coûts de transport par camion dans le sud et le nord du Canada a prouvé la nécessité d'effectuer des études plus poussées sur les coûts et les avantages de la construction de routes dans le Nord, en vue du transport de charges payantes plus lourdes.

### **Études entreprises ou dirigées en 1972 par le groupe de consultation en matière économique du Programme des Affaires du Nord**

Études effectuées par des agents du groupe 1. 1. La répercussion de l'éducation sur les revenus dans le district du Mackenzie, dans le Nord canadien. 2. Étude de l'échelle des revenus dans le district du Mackenzie, dans le Nord canadien. 3. L'application d'un modèle d'optimisation de l'expansion économique aux problèmes de planification économique du Nord canadien. 4. Les répercussions socio-économiques de la fermeture des mines d'or dans la région de Yellowknife.

**Tableau A**

Transactions conclues en 1972 - 1973

Accords de ventes et baux

Accords de ventes	Yukon	T.N.-O.
Terrains résidentiels	7	4
Terrains commerciaux	7	12
Terres agricoles	4	...
Terrains de pêche sportive	...	...
Terrains de résidences d'été	3	...
Total	21	16
Baux	...	...
Terrains résidentiels	13	16
Terrains commerciaux	34	27
Terrains de pêche sportive	...	3
Terrains récréatifs	...	8
Terres agricoles	15	2
Pâturages	33	3
Terrains pour fins culturelles et religieuses	1	2
Terrains de culture maraîchère	...	1
Terrains de résidences d'été	91	11
Terrains faisant l'objet d'un permis d'occupation	4	...
Terrains à la fois agricoles et résidentiels	16	...
Terrains à la fois commerciaux et résidentiels	2	...
Autres	5	...
Total	214	73

**Tableau B**

Accords en vigueur au 31 mars 1973

	Yukon	T.N.-O.
Accords de ventes		
Terrains résidentiels	75	39
Terrains commerciaux	62	25
Terres agricoles	7	3
Terrains de culture maraîchère	...	1
Terrains de pêche sportive	...	3
Terrains de résidences d'été	23	2
Autres	8	1
Total	175	74
Baux	...	...
Terrains résidentiels	171	54
Terrains commerciaux	135	154
Terrains de pêche sportive	...	49
Terrains récréatifs	5	18
Terres agricoles	49	8
Pâturages	116	5
Terrains pour fins culturelles et religieuses	16	19
Terrains de culture maraîchère	...	...
Terrains de résidences d'été	363	25
Terrains faisant l'objet d'un permis d'occupation	14	4
Terrains à la fois agricoles et résidentiels	79	...
Terrains à la fois commerciaux et résidentiels	3	...
Autres	7	37
Total	958	373

5. Études sur la main-d'oeuvre au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. 6. Étude comparative des coûts de transport par camion dans le sud et le nord du Canada. 7. Analyse des avantages et des coûts de la construction de la route de Fort Liard. 8. Étude des coûts du transport dans le Nord-comparaison entre les modes de transport. Études effectuées à forfait par des experts - Conseils 1. Comptabilité sociale pour le Nord : Document provisoire n° 2. Secteur public : Revenus et dépenses par territoire et par palier d'administration.

### **Section de l'administration des terres**

Les sections de l'administration des terres dans les Territoires sont chargées de l'administration des droits de surface de toutes les terres inaliénées de la Couronne\* et leurs fonctions comprennent aussi la surveillance générale de toutes les activités liées à la location, à la vente, ou à toute autre affectation de droits, conformément aux dispositions de la Loi sur les terres territoriales et de ses règlements d'application. Elles s'occupent aussi de l'allocation de terres à d'autres ministères et organismes fédéraux pour leur permettre de remplir leurs engagements à l'égard des Territoires, et du transfert de terres aux gouvernements du Yukon et des T.N.-O. pour donner suite aux lignes de conduite du gouvernement fédéral relatives à la mise en valeur du Nord.

Au cours de l'année, des étendues de terre comprises entre les localités de Hay River, Enterprise et Norman Wells ont été remises à l'administration et au contrôle du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Ces transferts font partie d'un programme continu en vertu duquel les terres qui entourent toutes les localités du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont désignées zones d'aménagement contrôlé et remises aux gouvernements territoriaux.

Les transferts de terres des zones d'aménagement contrôlé sont effectués sans que soient lésés les droits conférés aux Indiens par les traités nos 8 et 11, ou les revendications foncières des Esquimaux ou d'autres groupes autochtones. [\*les terres inaliénées de la Couronne couvrent plus d'un million et demi de milles carrés, soit plus de 40% de la superficie de terre et d'eau du Canada.]

En plus de ces transferts aux localités, quelque 87 parcelles de terrain indépendantes ont été remises à l'administration respective des gouvernements territoriaux, à des fins telles que l'entretien des routes, l'aménagement de terrains de camping et des projets publics de mise en valeur. Des dossiers couvrant l'administration de 150 baux et contrats actifs de vente à Hay River, Enterprise et Norman Wells, ont été remis au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en même temps que les zones d'aménagement contrôlé. Ces transferts ont nécessité quelque 3,000 enregistrements distincts.

Au cours de 1972 - 1973 plus de 300 transactions ont été effectuées et plus de 900 demandes de terre et de renseignements ont été reçues. On estime que cet intérêt peut être attribué à l'accroissement des activités minières, de l'exploration pétrolière et gazière, de la construction de nouvelles routes et d'une meilleure publicité auprès des touristes.

Le tableau A indique le nombre de transactions foncières, selon la catégorie, pour chacun des Territoires. Le tableau B indique le nombre total d'accords de location et de vente selon la catégorie, en vigueur au 31 mars 1973.

La Section de l'administration des terres, à Ottawa, est chargée depuis plusieurs années de l'administration des terres fédérales, militaires et de l'amirauté dans toutes les provinces du Canada, à l'exception de Terre-Neuve, et des mesures ont été prises au cours de l'année pour transférer cette responsabilité à d'autres organismes fédéraux.

### **Pipelines du Nord**

*Sous-objectif - Préserver et mettre en valeur le milieu naturel en tenant compte du développement économique et social.*

Au printemps 1971, un programme d'une durée de quatre ans a été établi en vue d'assurer la coordination et la gestion des recherches sur les répercussions éventuelles de la construction de pipelines sur le milieu et la population des Territoires ainsi que de fournir des services d'experts - Conseils. Le programme, qui est dirigé par le Comité écologique et social du groupe de travail sur l'exploitation pétrolière dans le Nord, comporte des recherches effectuées par le ministère des Affaires indiennes et du Nord, par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Res-

sources, et par le ministère de l'Environnement, ainsi que par les deux gouvernements territoriaux et l'Office national de l'énergie. Ces recherches sont faites en collaboration étroite avec d'autres ministères intéressés.

L'objet principal des recherches est de fournir la documentation de base sur les considérations écologiques et sociales afin d'assurer aux habitants du Nord un bénéfice maximal de la construction et de l'exploitation de tout pipeline.

A la fin de l'année, quelque 55 rapports et documents ayant trait au programme avaient été publiés et 66 autres documents étaient en voie de préparation. Ces études portent sur les répercussions sociales et économiques des pipelines, la main-d'oeuvre, les structures sociales, les relations ethniques, les ressources renouvelables, la dégradation du terrain, les déversements de pétrole, l'élimination des déchets, la récupération archéologique, la cartographie de la sensibilité des terrains, le pergélisol, la végétation, la faune et les poissons. *On peut obtenir des détails supplémentaires sur ces publications en s'adressant au Directeur du programme écologique et social, 161, rue Slater, Ottawa.*

Le 28 juin 1972, des lignes de conduite sociales et écologiques élargies, relatives aux pipelines du Nord, ont été déposées à la Chambre des Communes. Le public a été alors invité à présenter avant le 31 mars 1973 ses commentaires à ce sujet, commentaires qui seront étudiés et pris en considération avant la révision finale des principes directeurs.

### **Eau, terres, forêts et environnement**

La préoccupation accrue du Programme du Nord pour les ressources de surface s'est traduite par la création d'une division chargée d'élaborer des politiques et des programmes pour la gestion et la protection de l'eau, des forêts et des terres du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Les principales fonctions de la Division des eaux, des terres, des forêts et de l'environnement sont de recommander des lois et de mettre en oeuvre des politiques et des programmes conçus pour :

- a) favoriser la mise en valeur rationnelle des eaux, des forêts et des terres des Territoires;
- b) réduire au minimum la dégradation du terrain;
- c) maintenir la qualité naturelle des eaux intérieures.

Le Programme de recherches sur l'utilisation des terres de l'Arctique (RUTA) est chargé de compiler les données scientifiques et techniques dans le Nord canadien. Pour ces recherches, l'accent est mis sur la gestion des ressources renouvelables du Nord et sur les répercussions de l'utilisation intensive des terres et des eaux dans le Nord.

### **Activités de gestion des eaux**

Les activités du Programme des eaux ont trait à trois secteurs distincts : les politiques, la planification et les activités. Depuis 1972, les efforts ont été concentrés sur la mise en vigueur d'une loi sur les eaux adoptée précédemment et sur l'élaboration de règlements afférents.

La Loi sur les eaux intérieures du Nord, dont les règlements ont été promulgués le 14 septembre, établit les étapes de planification, d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources en eau des Territoires du Nord. La Loi a permis la création, dans chaque Territoire, d'un Office des eaux qui aide le Ministère dans la gestion des eaux et délivre des permis d'utilisation des eaux avec l'approbation du Ministre.

La Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques et les règlements afférents sont entrés en vigueur le 2 août. Fondamentalement, cette loi interdit le déversement de déchets dans les eaux arctiques, soit directement ou indirectement et quelle qu'en soit la source, sauf dans les cas autorisés par les règlements.

### **Planification**

L'inventaire des ressources hydro-électriques s'est poursuivi ainsi que certaines études préliminaires sur les grands cours d'eau qui se jettent dans le fleuve Mackenzie.

Une importante étude sur les ressources hydrauliques du bassin du Mackenzie a été lancée lors d'un colloque qui a eu lieu à Inuvik en juin, et un comité intergouvernemental de liaison a été établi pour favoriser les échanges d'informations et coordonner des études conjointes à l'intérieur du bassin.

Des travaux préliminaires de planification des relevés de la qualité de l'eau et des réseaux hydrométriques ont été effectués à titre d'étape initiale de la création de réseaux appropriés de collecte des données sur les eaux.

Des études ont été réalisées relativement à l'utilisation des eaux par le secteur industriel, dans les Territoires du Nord, particulièrement par les compagnies minières. Certains rapports préliminaires sont présentement disponibles, mais les études se poursuivent et les résultats définitifs devraient être publiés d'ici deux ans.

Dans la planification des études de praticabilité sur la route du Mackenzie et le projet de construction d'un gazoduc, le personnel des eaux a étudié les conditions physiques et hydrologiques aux environs des franchissements des principaux cours d'eau. Tout le bassin hydrographique a été étudié afin que les traversées soient conçues et mises en place de façon à s'adapter aux éléments du paysage de la région, tout en tenant compte de l'existence du poisson et de la faune.

Une évaluation préliminaire des répercussions écologiques du dragage et des améliorations apportées aux chenaux du réseau fluvial du Mackenzie a été effectuée en 1972. Les conclusions ont été publiées sous forme de rapport et des études plus poussées et plus spécifiques ont été recommandées.

### **Activités**

En vertu de la Loi sur les eaux intérieures du Nord, 33 demandes d'utilisation des eaux ont été soumises, 32 dans les Territoires du Nord-Ouest et une au Yukon. Dans les Territoires du Nord-Ouest, 12 autorisations d'utiliser des eaux sans permis ont été accordées et aucun permis n'a été délivré. Au Yukon, la seule demande a été présentée par la Commission de l'énergie du Nord canadien qui désire construire dans le bassin hydrographique Aishihik une centrale hydraulique de 30 mégawatts, au coût de \$15 millions de dollars. Si un permis est accordé, les travaux de construction commenceront probablement en 1973.

La Loi sur la prévention de la pollution dans les eaux arctiques et ses règlements afférents sont appliqués aux activités d'exploration pétrolière et gazière dans les eaux arctiques ou les terres contiguës.

### **Gestion foncière**

L'utilisation des terres inaliénées de la Couronne dans le Nord est régie par les dispositions du Règlement sur l'utilisation des terres lequel est entré en vigueur le 15 novembre 1971. Ce règlement a été autorisé en vertu de la Loi sur les terres territoriales; il établissait des règles fondamentales pour l'utilisation de toutes les terres de la Couronne, au Yukon et dans les Territoires du

**1 Le terrain d'aviation de Pangnirtung a été construit dans le cadre du programme des pistes d'aviation éloignées. Le village de Pangnirtung apparaît au second plan.**

**2 Des autochtones du Nord sont au travail, au poste de sondage Sans Sault de la Canadian Arctic Gas Study Limited, où ils apprennent à manoeuvrer les machines utilisées dans l'industrie du pétrole et du gaz.**

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed  
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette  
image en raison du droit d'auteur.

Nord-Ouest, des zones de gestion foncière où, en raison de la vulnérabilité des terres aux perturbations, les activités sont contrôlées de plus près, et pour lesquelles un permis est exigé avant que ne soient entrepris les travaux de mise en valeur des terres.

Toutes les demandes relatives à des activités de mise en valeur des terres qui doivent être entreprises dans une zone de gestion foncière, doivent être étudiées par un Comité consultatif interministériel sur l'utilisation des terres. Le directeur régional des eaux, des forêts et des terres, qui est affecté au bureau d'administration régionale, est le président de ce comité.

Jusqu'à maintenant, après deux ans d'administration, environ 820 permis ont été délivrés dont la majorité, soit 80%, l'ont été pour des activités d'exploration pétrolière, et les autres, pour diverses formes d'activités telles que l'exploitation minière, la construction de routes et d'aéroports et l'exploitation de carrières.

### **Gestion forestière**

Le Service forestier du Yukon et le Service forestier du Mackenzie ont été réorganisés en 1972, afin de faciliter l'administration du Règlement sur l'utilisation des terres territoriales. Ces services sont maintenant connus sous les noms de Service des terres et forêts du Yukon et Service des terres et forêts du Nord-Ouest. Chacun d'eux est sous la direction d'un surveillant régional, qui peut avoir droit de regard sur un large éventail d'activités de gestion des ressources, notamment l'application des règlements sur l'utilisation des terres, l'administration des terres, la gestion de la coupe du bois, le contrôle de la qualité de l'eau et la gestion des incendies.

Au cours de 1972, le Service des terres et forêts du Nord-Ouest et le Service des terres et forêts du Yukon ont réussi à limiter à 718,385 acres la superficie ravagée par des incendies de forêt, comparativement à 2,682,339 acres en 1971. En raison surtout de la forte demande prévue pour les réserves de bois d'oeuvre en 1972, l'industrie locale a poursuivi ses efforts en vue de se faire reconnaître comme producteur fiable et employeur sérieux, capable de contribuer de façon substantielle à l'économie territoriale. L'accent mis sur le bois de construction a donné lieu à une augmentation appréciable de la production. En

1972, la coupe de 3.52 millions de pi. cu. (soit 17.5 millions de pieds planches) était composée de 58 pour cent de bois de sciage, de 16 pour cent de bois rond et de 26 pour cent de bois de chauffage.

Comparativement à 1971, la production de bois de construction a augmenté de 67 pour cent, celle de bois rond de 60 pour cent, et la coupe de bois de chauffage de 7 pour cent.

En 1972, le Ministère a reçu les résultats de trois relevés forestiers selon lesquels l'industrie de l'exploitation forestière pourrait jouer, dans l'expansion économique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, un rôle beaucoup plus important qu'il ne semblait possible au départ.

### **Protection de l'environnement**

Les inventaires des ressources en matériaux granuleux actuellement en cours dans le district du Mackenzie des T.N.-O., détermineront si leur quantité est suffisante pour répondre aux besoins d'importants travaux comme la route du Mackenzie, les pipelines projetés et leurs installations connexes.

En 1972, une superficie de plus de 20,000 milles carrés a été étudiée dans des couloirs déterminés situés entre Fort Simpson et Fort Good Hope, et dans le delta du Mackenzie et la presqu'île de Tuktoyaktuk.

On a procédé à un inventaire distinct dans le cas des dépôts de matériaux granuleux contigus à neuf localités du district de Mackenzie afin de s'assurer qu'ils existent en quantité suffisante pour répondre aux besoins des localités dans un avenir prévisible. Ces dépôts seront réservés à des fins de développement seulement. L'inventaire comprend une évaluation écologique de tous les dépôts connus et de leur potentiel de restauration.

Les exigences écologiques relatives à la route du Mackenzie promulguées en juillet 1972 établissent les normes requises pour ce projet.

### **Recherches sur l'utilisation des terres de l'Arctique**

En 1972 - 1973, pour une troisième saison complète, des études sur place ont été effectuées dans le cadre du Programme de recherches sur l'utilisation des terres de l'Arctique; des projets de recherche ont été exécutés à forfait par des scientifiques appartenant à neuf universités canadiennes.

Les recherches avaient pour principal objet de déterminer les effets sur l'environnement du Nord de l'exploration pétrolière et gazière, de la construction de routes, de l'installation et de l'exploitation de gazoducs et d'oléoducs, de l'élimination des déchets miniers et de la coupe du bois. Les données ainsi obtenues servent à élaborer des méthodes améliorées de protection écologique et à fournir des informations pour l'application du Règlement sur l'utilisation des terres territoriales. *Sous-objectif - Réunir un groupe chargé d'étudier toute l'activité fédérale présente et future dans les Territoires relativement aux objectifs du gouvernement dans le Nord, et conseiller le gouvernement sur les répercussions éventuelles de cette activité.*

### **Coordination des activités du gouvernement fédéral**

L'accroissement des activités de l'État, accompagné de la nécessité de traduire la politique fédérale du Nord pour les années 70 en programmes pratiques pour les différents ministères et organismes, a rendu plus complexe la tâche du Comité consultatif de la mise en valeur du Nord, tout en soulevant la nécessité d'une approche plus flexible et plus variée pour les nombreux différents problèmes auxquels doit faire face le Comité.

Au sein de l'organisation du Comité consultatif de la mise en valeur du Nord, de nombreux comités et groupes de travail, formés de spécialistes des différents ministères et organismes intéressés, mettent au point des solutions à des problèmes particuliers ou étudient, sur une base temporaire ou continue, les besoins des secteurs qui connaissent des difficultés. (voir tableau 1).

### **Comité de coordination**

Le Comité de coordination du Comité consultatif de la mise en valeur du Nord a pour fonction de déterminer la nécessité de former des comités et groupes de travail et de s'intéresser aux grandes questions de politique d'ensemble. En 1972 - 1973, le Comité a créé un groupe de travail pour étudier les dépenses du gouvernement fédéral dans le Nord et leur relation avec les objectifs établis dans la politique concernant le Nord pour les années 70. Quelque \$300 millions de dollars ont été dépensés en 1972 - 1973 pour différents programmes fédéraux dans le Nord, y compris ceux des deux gouvernements territoriaux.

Le Comité a également assumé certaines fonctions administratives, liées aux travaux dans le Nord, des différents ministères et organismes, afin d'éviter une trop grande concentration des installations à un seul emplacement, pour s'assurer que les municipalités et les localités sont informées des projets fédéraux, et que des problèmes de logement du personnel sont résolus de façon satisfaisante. A cet égard, à Yellowknife, Un nouveau comité de coordination régional a été créé pour les Territoires du Nord-Ouest. Il est présidé par le Commissaire de l'endroit, de sorte que plusieurs de ces problèmes peuvent être réglés à l'échelon local.

### **Sous-comité des sciences et de la technologie**

En 1972 - 1973, le sous-comité des sciences et de la technologie a accordé beaucoup d'attention à l'établissement de directives scientifiques concernant les recherches dans le Nord, à titre de corollaire aux lignes de conduite et aux priorités établies dans l'énoncé de la politique du Nord pour les années 1970.

Un colloque, auquel assistaient une centaine de scientifiques provenant, en nombre égal, des universités, de l'industrie et du gouvernement, a été tenu à Mont-Gabriel (Québec) en octobre 1972. Les recommandations formulées à cette occasion seront utilisées pour élaborer des lignes de conduite qui seront bientôt annoncées. Les comptes-rendus du colloque ont été publiés sous le titre "La Science et le Nord" et les intéressés peuvent les obtenir en s'adressant à Information Canada.

Une deuxième série de rencontres sur les échanges scientifiques relatifs aux recherches dans l'Arctique a eu lieu à Ottawa en novembre 1972, dans le cadre d'une Entente générale sur les échanges; ces rencontres qui ont réuni des scientifiques canadiens et leurs homologues soviétiques, avaient pour but l'élaboration d'un programme de recherches conjoint, dont la première étape devrait commencer en 1974.

Une autre rencontre conjointe avec l'Inter-agency Arctic Research Co-ordinating Committee, de Washington, a eu lieu à Ottawa le 1er mai 1972; les discussions ont porté sur l'utilisation réciproque des installations de recherches dans l'Arctique, sur l'échange de renseignements ayant trait à des questions scientifiques et à des programmes éventuels conjoints d'intérêt commun.

Un groupe de travail appelé le Comité permanent des travaux de recherche a été créé au cours de l'année; ce comité étudiera des projets de recherche d'organismes extérieurs au gouvernement ainsi que des demandes de subventions à la recherche.

Le sous-comité a rencontré des représentants de l'institut d'études arctiques de l'Amérique du Nord et de l'Association arctique des exploitants du pétrole pour discuter de l'appui éventuel du gouvernement à leurs programmes.

Parmi les autres questions étudiées par le sous-comité, il y a : - un plan pour l'analyse des écosystèmes mondiaux (PAEM); - une proposition du gouvernement norvégien pour l'organisation d'une conférence internationale sur la protection du milieu; - la création d'un laboratoire de recherche pour le Nord; - la participation canadienne aux conférences sur l'Arctique.

#### **Sous-comité des communications dans le Nord**

Ce comité s'est réuni six fois au cours de 1972 - 1973 et son programme a été marqué par le lancement du satellite de communication Anik par Telesat Canada, en novembre 1972; ce lancement a signifié une étape importante pour les communications dans le Nord.

En raison de l'attention accrue accordée aux communications dans le Nord, la politique du sous-comité et son rôle de coordination ont été élargis. Des études préliminaires ont été effectuées en vue de la rédaction d'une politique provisoire complète pour les communications dans le Nord, dans le contexte global de la politique du Nord pour les années 70. L'unanimité s'est faite sur la nécessité d'offrir un programme coordonné et intensifié de recherches sur les répercussions sociales de l'amélioration des communications dans le Nord.

Des études considérables ont porté sur les façons et les moyens d'améliorer et d'augmenter les émissions radiophoniques, tant communautaires que nationales au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Des études de la politique gouvernementale ont été amorcées en vue d'encourager la participation des populations autochtones du Canada aux activités de communications.

### **Sous-comité du transport**

Ce sous-comité a poursuivi en 1972 - 1973 l'élaboration de lignes de conduite concernant les transports, et cela, à la lumière de la politique du Nord pour les années 70 et en raison de l'accroissement important des activités industrielles dans le Nord, particulièrement dans le domaine de l'exploration pétrolière et gazière.

L'une de ses principales tâches a été d'élaborer une politique de fourniture d'installations de transport aérien dans le Nord. Comme le choix des grandes orientations déterminera dans une certaine mesure l'équipement utilisé par les sociétés de transport pour les vols réguliers et les vols nolisés, des consultations intensives avec ces sociétés, de même qu'avec les utilisateurs, ont commencé vers la fin de l'année.

En outre, le sous-comité a entrepris un certain nombre d'études liées au transport du pétrole et du gaz provenant du Nord. Ces études auront trait particulièrement à la praticabilité du transport du pétrole et du gaz par chemin de fer, le long de la vallée du Mackenzie, et à d'autres modes de transport du gaz et du pétrole produits dans les îles de l'Arctique; les études permettront aussi de recueillir les données nécessaires pour faire l'examen de certains emplacements où des installations portuaires pourraient être mises en place.

### **Sous-comité de l'embauche des autochtones du Nord**

Conformément aux lignes de conduite et aux priorités établies dans la politique du Nord pour les années 70, ce sous-comité a été formé pour coordonner l'activité du gouvernement fédéral dans le domaine de l'embauche des autochtones du Nord. L'une de ses premières tâches a été d'élaborer un système afin d'obtenir des statistiques plus précises et plus pertinentes sur l'emploi d'une main-d'oeuvre locale. Un groupe de travail du sous-comité s'est intéressé directement à l'instauration de méthodes en vue de promouvoir l'embauche des indigènes du Nord pour les travaux de construction de la route du Mackenzie.

Le sous-comité a étudié les restrictions qui se posent relativement à l'emploi des habitants de l'endroit et a également pris en considération des mesures compensatrices destinées à faciliter

## **Tableau 1**

### **Comité consultatif de la mise en valeur du Nord Composition du comité**



**TABLE I - CONT'D**



l'embauche des autochtones. Ce sous-comité, qui se réunit alternativement à Ottawa et dans les capitales territoriales, Yellowknife et Whitehorse, a tenu quatre assemblées au cours de l'année.

D'autres sous-comités et groupes de travail du Comité consultatif de la mise en valeur du Nord ont effectué des travaux et des études aussi variés que l'élaboration de lignes de conduite pour la récupération archéologique et les effets inesthétiques de la pollution dans l'Arctique.

La publication du Comité consultatif de la mise en valeur du Nord, "l'Activité du Gouvernement dans le Nord", qu'il est possible de se procurer à Information Canada, passe en revue les activités de différents ministères et organismes dans les Territoires en 1972 - 1973 et expose les projets pour 1973 - 1974. Ce rapport est publié en anglais et en français et on peut l'obtenir en écrivant à l'adresse suivante :

Bureau du conseiller en information publique

Ministère des Affaires indiennes et du Nord 400 ouest, avenue Laurier

Ottawa (Ontario) K1A 0H4

### **Recherches scientifiques sur le Nord**

Au cours de 1972 - 1973, des subventions totalisant \$330,000 ont été accordées à treize instituts ou comités qui font des recherches sur le Nord dans des universités du Canada.

D'autres subventions, d'un montant total de \$88,000, ont été octroyées aux universités pour des travaux de recherches dans les secteurs suivants déterminés par le Ministère : - Aide à la publication d'une monographie sur le Nord pour le Congrès international des géographes; - Étude des conséquences biologiques des courants d'eau chaude dans les hautes latitudes; - Étude de la répartition et de la qualité des études nordiques dans les universités canadiennes; - Appui à la recherche sur les activités sous-marines dans l'Arctique; - Étude des services municipaux et de la protection de l'environnement au Groenland, dans le nord de la Scandinavie et en URSS; - Étude des causes sociologiques de la violence à Churchill (Manitoba) et à Frobisher Bay (T.N.-O.);

- Appui financier à trois colloques tenus pour comparer les aspects sociaux de la violence au Groenland et dans l'Arctique canadien; - Appui à des recherches sur les aspirations professionnelles dans la région de la vallée du Mackenzie.

Plusieurs études internes portant sur des problèmes précis dans l'éducation et dans les domaines économique et social dans le Nord, ont également été effectuées. Dans le but d'appuyer les études sur les répercussions socio-économiques entreprises par le groupe de consultation en matière économique, une attention toute spéciale a été apportée aux recherches liées à la construction de pipelines.

Les installations du laboratoire de recherche d'Inuvik ont été utilisées par les scientifiques qui procèdent à des études sur les problèmes dans l'Arctique. Les principaux utilisateurs de ce laboratoire comprenaient des chercheurs universitaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, du Musée de l'homme, des ministères de l'industrie et du Commerce, de l'Environnement, de la Santé nationale et du Bien-être social, des compagnies Imperial Oil Limited et Arctic Gas.

### **Coopération internationale**

Les relations intergouvernementales atteignent également la scène internationale. Il y a eu des contacts officiels avec des organismes et ministères de plusieurs pays, notamment la Grande-Bretagne, les États-Unis, le Danemark, la Norvège, la Suède, la Finlande et l'Union Soviétique.

Le Ministère a conclu deux accords avec l'URSS, l'un ayant trait à la coopération dans le domaine de la recherche et du développement sur l'Arctique, et l'autre, à l'application industrielle de la science et de la technique.

Le premier accord entre dans le cadre de l'Entente générale sur les échanges, et propose la mise en oeuvre d'un programme d'échanges entre les deux pays sur les thèmes suivants : - Sciences de la Terre. - Études hydrologiques, météorologiques et océanographiques. - Étude des eaux arctiques et sous-arctiques et des écosystèmes marins. - Étude de la faune et des écosystèmes terrestres. - Études des problèmes médicaux et alimentaires.

- L'ethnographie et l'adaptation des populations autochtones du Nord à un nouveau genre de vie par suite de la mise en valeur des régions septentrionales. - Expérience dans la formation de spécialistes au sein des populations autochtones du Nord.

La Commission mixte Canada/URSS sur l'application industrielle de la science et de la technique comprend huit groupes de travail. En 1971, le Ministère a été chargé du groupe de travail sur le gaz en raison de l'exploration gazière active dans les régions septentrionales du Canada, de la technologie spécialisée requise pour cette exploration et de la production éventuelle de gaz dans l'Arctique.

Au cours de l'année, le groupe de travail a formé trois sous-groupes chargés d'étudier respectivement la construction de gazoducs, l'achèvement de puits de gaz, la production, la collecte et le traitement du gaz, ainsi que les moyens de transport et la logistique dans les régions de pergélisol et celles de l'Extrême-Nord. Chaque sous-groupe est composé essentiellement de représentants du secteur industriel qui peuvent discuter de leurs problèmes communs avec leurs homologues du sous-groupe soviétique.

L'objet principal des groupes et des sous-groupes de travail sur le gaz est d'identifier des domaines où nous pourrions poursuivre des recherches et des activités conjointes avec les Soviétiques; d'examiner les possibilités de vente ou d'achat de matériel et de machinerie des usines de traitement du gaz; ou encore, de leur en vendre les brevets.

Au cours de 1972, le groupe de travail canadien sur le gaz s'est rendu en URSS à deux reprises. Au début de l'année, une visite de plusieurs champs gazifères, d'usines de traitement du gaz et de gazoducs dans l'ouest de la Sibérie et de certaines usines dans l'ouest de l'Union Soviétique, a été suivie de la rencontre conjointe annuelle avec les Soviétiques. C'est à cette réunion que des projets ont été élaborés en vue de former des sous-groupes et qu'a été établie une définition plus précise des secteurs particuliers d'intérêt commun en vue de la coopération. Le deuxième voyage, effectué plus tard au cours de l'année, à Moscou et à Kiev, a eu pour but de discuter avec Machinoimport, Licentorg et d'autres organismes commerciaux soviétiques, afin d'obtenir un aperçu plus clair des méthodes et de la rentabilité de la vente de matériel canadien d'exploitation gazière.

Les activités poursuivies au Canada, au cours de l'année, ont comporté l'organisation pour les Soviétiques d'un symposium qui aura lieu à Edmonton et qui portera sur les méthodes d'amélioration de la récupération, ainsi que la préparation d'autres visites des Soviétiques au Canada.

Pour ces activités, le Ministère maintient des relations étroites avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui dirige le groupe de travail sur le pétrole, et avec le ministère de l'industrie et du Commerce qui coordonne les aspects commerciaux de tous les groupes de travail et qui est également responsable de la Commission mixte.

Dans les secteurs où les responsabilités sont partagées entre le Programme du Nord, des organismes de l'État ou des sociétés de la Couronne, des informations supplémentaires peuvent être obtenues dans les rapports annuels respectifs de ces organismes ou en écrivant directement aux adresses suivantes :

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest Édifice Laing

Yellowknife (T.N.-O.)

Gouvernement du Yukon Édifice fédéral

Whitehorse (Yukon)

Commission d'énergie du Nord canadien

C.P. 5700

Succursale "L"

Edmonton (Alberta)

K1P 5H3

Société des transports du Nord Ltée 151, rue Slater, suite 800

Ottawa (Ontario)

Panarctic Oils Limited 703 sud-ouest, 6e avenue

Calgary (Alberta)

## Subventions et allocations 1972 - 1973

Subventions	...
Développement territorial et social	...
Culture indienne et esquimaude	\$22,452
École de langue esquimaude (T.N.-O.)	87,900
G.R.C. - services à forfait (T.N.-O.)	1,638,900
G.R.C. - services à forfait (Yukon)	621,500
Expansion économique du Nord	...
Arctic Instituts of North America	...
Bibliographie de l'Arctique	30,000
Expéditions scientifiques et recherches sur le Nord	387,940
Aide aux Chambers of Mines	27,500
Association pour la prévention des accidents dans les mines des T.N.-O. et du Yukon	3,000
Aide à la prospection	50,074
Aide à l'exploitation minière dans le Nord	270,184
...	\$3,139,450
Allocations	...
Développement territorial et social	...
Soins hospitaliers aux Indiens et aux Esquimaux (Yukon)	\$73,653
Soins hospitaliers aux Indiens et aux Esquimaux (T.N.-O.)	1,414,600
Assurance-maladie des Indiens et des Esquimaux (T.N.-O.)	192,064
Assurance-maladie des Indiens et des Esquimaux (Yukon)	120,000
Programme spécial d'emploi d'hiver (Yukon) 1971 - 1972	55,118
Programme Inuit Tapirisat du Canada	...
Étude des revendications des Esquimaux	75,000
Yellowknife (T.N.-O.) - Réseau d'aqueduc	2,161
Expansion économique du Nord	...
Congrès international des géographes de 1972	8,000
Arctic Institute of North America	...
Étude sur le Nord	19,920
Boreal Institute - Étude sur le Nord	20,000
Total	\$5,119,966

**Revenus selon le secteur 1972 - 1973**

Développement territorial et social	Pourcentage du total
Affaires territoriales	40.0
Développement social	0.4
Logement dans le Nord	4.0
Recherches sociales	...
Expansion économique du Nord	...
Coordination, planification et politique touchant le Nord	...
Eau, forêts et terres	6.0
Pétrole et minéraux	48.5
Administration du programme	1.1
Total	100.0
<b>Répartition des revenus selon la source 1972 - 1973</b>	...
Source du revenu	Pourcentage du total
Droits, licences et permis	53.9
Produits des ventes	0.4
Services et redevances des services	...
Revenus d'investissements	37.4
Remboursements des dépenses de l'année précédente	5.2
Divers	3.1
Total	100.0

### Prêts et investissements 1972 - 1973

Prêts	États au 1er avril 1972	Sommes versées en 1972 - 1973	Sommes remboursées en 1972 - 1973	État au 31 mars 1973
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	\$47,516,427	\$21,830,000	\$2,248,851	\$67,097,576
Gouvernement du Yukon	27,131,701	7,503,085	1,479,132	33,155,654
Prêts aux petites entreprises (T.N.-O.)	398,362	595,380	56,257	937,485
Prêts aux petites entreprises (Yukon)	513,852	368,800	116,982	765,670
Prêts à la ville de Whitehorse	1,682,431	...	427,191	1,255,240
Prêts aux Esquimaux	568,633	129,039	85,400	612,272
Anvil Mining Corporation Limited	112,276	...	36,270	76,006
Total partiel	\$77,923,682	\$30,426,304	\$4,450,083	\$103,899,903
Investissements	...	...	...	...
Panarctic Oils Limited	\$28,256,250	\$6,000,000	...	\$34,256,250
Les Producteurs de l'Arctique canadien Ltée	651,000	...	\$25,000	626,000
Total partiel	\$28,907,250	\$6,000,000	\$25,000	\$34,882,250
Total	\$106,830,932	\$36,426,304	\$4,475,083	\$138,782,153



### Revenus selon le secteur et la source 1972 - 1973

Développement territorial et social	Droits, licences et permis	Produits des ventes	Services et redevances de services	Revenus d'investissements	Remboursements des dépenses de l'année précédente	Divers	Total
Affaires territoriales	\$1,103	...	...	\$5,400,000	\$385,917	\$919	\$5,788,139
Développement social	4,408	\$21,431	...	17,500	1,223	19,233	63,795
Logement dans le Nord	450,279	...	...	...	133,765	...	584,044
Recherches sociales	1,139	...	...	...	6	...	1,145
Total	\$456,929	\$21,431	...	\$5,417,500	\$520,911	\$20,152	\$6,437,123
Expansion économique du Nord	...	...	...	...	...	...	...
Planification, coordination et politique touchant le Nord	...	...	...	...	\$72	...	\$72
Eau, forêts et terres	\$773,820	\$15,363	\$20	...	72,117	\$498	861,818
Pétrole et minéraux	6,570,434	18,141	181	\$3,974	2,899	423,614	7,019,243
Total	\$7,344,254	\$33,504	\$201	\$3,974	\$75,088	\$424,112	\$7,881,313
Administration du programme	5,170	289	54	276	150,811	298	156,968
Total	\$7,806,353	\$55,224	\$255	\$5,421,750	\$746,810	\$444,562	\$14,475,154



## Dépenses d'immobilisation par secteur 1972 - 1973

Développement territorial et social	Pourcentage du total	Répartition des dépenses d'immobilisation
Affaires territoriales	2.6	\$800,085
Développement social	0.1	24,681
Logement dans le Nord	6.2	1,929,993
Recherches sociales	0.3	78,204
Total partiel	...	\$2,832,963
Expansion économique du Nord	...	...
Eau, forêts et terres	5.5	\$1,716,576
Pétrole et minéraux	0.4	128,917
Routes et pistes d'atterrissage dans le Nord	84.5	26,406,180
Total partiel	...	\$28,251,673
Administration du programme	0.4	118,945
Total	100.0	\$31,203,581
<b>Dépenses d'exploitation par secteur</b>	...	...
Développement territorial et social	Pourcentage du total	Répartition des dépenses d'exploitation
Affaires territoriales	1.7	\$459,847
Développement social	7.6	2,065,804
Logement dans le Nord	9.7	2,654,495
Recherches sociales	1.6	427,131
Total partiel	...	\$5,607,277
Expansion économique du Nord	...	...
Coordination, planification et politique touchant le Nord	1.7	\$468,019
Eau, forêts et terres	42.7	11,677,771
Routes et pistes d'atterrissage dans le Nord	16.0	4,384,275
Pétrole et minéraux	6.5	1,774,391
Programme écologique et social	4.2	1,137,149
Total partiel	...	\$19,441,605
Administration du programme	8.3	\$2,262,358
Total	100.0	\$27,311,240

**Organisation administrative**



## Organisation administrative

### **Organisation administrative**

#### **Introduction**

Le Programme de l'Administration du Ministère oriente la politique générale du Ministère et assure les services consultatifs et administratifs pour les trois principaux programmes décrits dans ce rapport, soit la Conservation, les Affaires indiennes et esquimaudes et les Affaires du Nord. Les cabinets du Ministre, du sous-ministre et des sous-ministres adjoints et le Groupe de l'élaboration des politiques entrent dans le budget de ce Programme. Le premier rôle des sections centrales du Programme de l'Administration consiste à fournir certains services communs et à contribuer à la réalisation des objectifs des trois principaux programmes. Vous trouverez ci-dessous un bref exposé de la nature de ces services et quelques exemples de leurs activités respectives.

Le Groupe de l'élaboration des politiques conseille et aide le sous-ministre à régler les questions de politique générale et, en particulier, celles qui concernent la coordination des programmes. En outre, il joue un rôle correspondant au sein du Ministère afin de faciliter les consultations internes relatives aux politiques et d'entretenir des relations fonctionnelles avec les Sections des politiques, de la planification et des recherches du Ministère.

Le Conseiller juridique et les spécialistes de son personnel sont employés par le ministère de la Justice. Ils rédigent des actes juridiques et ils conseillent et représentent le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Leur premier objectif est de contribuer, selon les directives reçues, à ce que l'administration des affaires Publiques du Ministère soit conforme à la Loi.

Le Conseiller en information publique assure les services d'information et de relations avec le public pour tous les programmes. Il est assisté d'équipes de spécialistes auxquelles s'ajoutent des services centralisés dans les domaines de la rédaction, de l'information générale, des recherches en communication, du dessin, des arts graphiques, de l'impression, de l'audio-visuel et de l'administration.

La Section de l'information générale réunit plus de 2,000 titres de publications. Au cours de l'année financière, elle a répondu à plus de 120,000 demandes du grand public.

Le Conseiller en matière de personnel assure au Ministère les services relatifs aux questions de planification de la main-d'oeuvre, de classification, de relations de travail, de formation et de perfectionnement, de sécurité et d'affectation du personnel.

La Division de la planification de la main-d'oeuvre a mis en marche des programmes de main-d'oeuvre touchant quelque 500 fonctionnaires du Programme des Affaires indiennes et esquimaudes. En outre, une équipe spéciale de planification de la main-d'oeuvre a été créée pour effectuer des recherches sur toutes les difficultés qui peuvent surgir lorsque certains programmes sont transférés aux organismes autochtones.

La Division de la classification et de la rémunération a pris 4,231 décisions touchant la classification, tant à l'Administration centrale que dans les bureaux régionaux. La Division a également participé à la réorganisation fondamentale du Ministère en offrant à l'Administration des services de consultation.

De nouvelles réunions concernant les relations de travail ont eu lieu pour améliorer l'administration dans le domaine des griefs et de l'éthique professionnelle. Plus d'importance a été accordée à la prévention des accidents et aux programmes de sécurité. Des entretiens ont eu lieu avec d'autres ministères et organismes afin d'améliorer les normes de sécurité concernant les avions nolisés.

La Division de la formation a dispensé 24 cours différents afin de répondre aux besoins de formation du personnel. Plus de 1,400 employés ont suivi ces cours. En outre, un grand nombre d'employés ont pu bénéficier de cours préparatoires à la retraite.

Un programme de sécurité a été établi au sein du Ministère et des directives appropriées ont été émises. On a accordé 2,760 cartes d'identité du Ministère et 1,700 certificats d'agrément du contrôle sécuritaire. Des enquêtes de sécurité portant sur les propriétés du Ministère sont présentement en cours.

Au cours de l'année, le service a procédé à 4,668 affectations d'emploi. De ce nombre 2,581 personnes venaient du secteur privé, tandis que les 2,087 autres étaient mutées ou promues.

La Division des services administratifs a la responsabilité des manuels, des dossiers, des locaux, des services de sténographie et de dactylographie et de la bibliothèque du Ministère. En 1972 - 1973, on a répondu aux besoins de locaux à l'Administration centrale ainsi qu'à Vancouver, Winnipeg, Montréal et Québec. Deux sections spécialisées de dactylographie ont été créées : une section bilingue qui offre un service efficace dans la deuxième langue officielle; une section de formation où les nouveaux employés se renseignent au sujet de l'organisation du Ministère, des méthodes et de la présentation de la correspondance, avant de faire partie d'une section régulière ou d'occuper un poste défini. Plus de 27,000 dossiers ont été transférés aux Archives publiques et de nouvelles directives ont été élaborées au sujet de la gestion des dossiers.

La Direction des services financiers applique la politique du Ministère en matière de finances et de vérification des comptes.

La Direction de l'analyse et des services administratifs du Programme est chargée de l'analyse des programmes, des services de conseillers en gestion, de la statistique et de l'informatique du Ministère. Le mode de présentation des rapports administratifs a été révisé, de sorte que ces rapports fourniront des renseignements plus pertinents sur les diverses activités des programmes. En outre, plus de 40 études ont été effectuées par les conseillers en gestion.

La Division de la statistique du Ministère a publié les quatrième et cinquième éditions de son catalogue de données semestriel dans lequel sont compilés tous les renseignements du Centre d'information statistique. En ce qui concerne le Programme des Affaires indiennes et esquimaudes, de nouvelles données ont été obtenues au sujet de l'enquête sur les activités économiques, les profils socio-économiques des bandes et l'inventaire des transactions foncières; dans chacun de ces domaines, les données sont compilées annuellement depuis le 31 mars 1972. Les séries de données concernant les réserves indiennes ont été obtenues au cours de l'année. Le Rapport sur les incendies de forêts rassemble les données obtenues annuellement depuis l'été 1961. Une étude visant à déterminer les possibilités d'erreurs dans les techniques d'enquêtes a été effectuée au cours de l'été 1972 au parc national Mont Riding. Les résultats seront in-

formalisés et constitueront un modèle pour d'autres enquêtes semblables. Le dossier sur l'inventaire des installations récréatives au Canada a été révisé et on a commencé à rassembler les données provenant des diverses provinces. Cette année, la Division de l'informatique a conçu et mis en oeuvre neuf nouveaux systèmes et elle en a amélioré et modifié certains autres. Un système de sortie de données a été établi à l'intention des architectes en restauration. La banque de données sur l'inventaire des bâtiments historiques du Canada a été adaptée de sorte qu'on puisse obtenir directement des terminus les renseignements voulus sur bandes magnétoscopiques et avoir ainsi accès aux dossiers de plus de 80,000 bâtiments. Un système de comptabilité sur les terrains pétrolifères et une banque de données sur les gisements de minerai ont été préparés et utilisés. On a aussi conçu un programme d'informatique à l'intention du secrétariat du Ministère afin de contrôler la correspondance ministérielle.

La Division des relations parlementaires s'occupe des questions parlementaires qui concernent le Ministère. Au cours de l'année, en plus de rédiger les documents de délibérations à l'intention du Ministre et de son Secrétaire parlementaire et de déposer les pièces prévues dans les Statuts, elle a répondu à 165 questions et à 25 demandes de documents adressées au Ministère.

Le Secrétariat du Ministère coordonne l'activité du Ministère au sujet de la correspondance et des questions connexes. Au cours de l'année, le Secrétariat a répondu à 10,000 lettres adressées au Ministre, à ses adjoints ou à des cadres supérieurs du Ministère.

La Direction des services techniques s'occupe d'ingénierie, d'architecture, d'architecture paysagiste, de plans d'aménagement, de gestion du matériel et d'administration des contrats de construction au sein de tous les programmes du Ministère. Parmi les services offerts en 1972 - 1973, il y a les travaux de restauration, d'ingénierie et d'architecture effectués dans 33 parcs historiques, les services de construction, de logistique et de gestion du matériel dans 18 régions nordiques isolées, des projets d'études dans 9 parcs nationaux au sujet de l'ingénierie et de l'architecture dans son rapport avec l'environnement. De plus, cette Direction a mis en oeuvre dans les réserves indiennes d'importants travaux qui favorisent la participation locale, depuis la conception des projets jusqu'à leur complète exécution. Voici quelques exemples de projets entrepris par cette Direction : - Construction de plusieurs écoles indiennes, dont celle de Kaschechewan, en Ontario, afin d'offrir de meilleures possibilités d'emploi et de formation aux Indiens de la région. - Planification et coordination d'un projet accéléré de construction de la route du Mackenzie. - Projet de construction d'un laboratoire à Igloolik, T.N.-O.; il sera érigé en acier et en fibre de verre par une équipe de journaliers. - Construction de plusieurs bâtiments et installations dans les nouveaux parcs nationaux du Québec. - Installation d'un système d'infobibliothèque, c'est-à-dire un système d'informatique pour l'entreposage et la sortie des données utilisées dans la préservation et la restauration des bâtiments historiques. - Installation d'un système d'informatique pour la comptabilité des articles contrôlables. - Organisation du transport et de la livraison de 23,000 tonnes de marchandises sèches et de 37,000 tonnes de pétrole à divers établissements dans le Nord, compte tenu des difficultés causées par la glace à différents endroits. - Organisation (à l'intention des ingénieurs et des architectes qui s'occupent de la préservation des monuments historiques) d'un programme de formation en vue de l'obtention de la maîtrise. - Poursuite des échanges avec l'U.R.S.S. sur les questions d'intérêt commun.

## **Bureaux régionaux**

### **Parcs Canada**

Atlantique Édifice Royal Bank 5161, rue George

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Québec 1141, Route de l'Église

Casier postal 9578

Ste-Foy

Québec (P.Q.)

G1V 4C2

Ontario 132 est, 2ième rue

Casier postal 1359

Cornwall (Ontario)

Prairies 114, rue Garry

Winnipeg (Manitoba)

R3C 1G1

Ouest 131 édifice Customs 134 s.e., 11 ième avenue

Calgary (Alberta)

T2J 0X5

### **Bureaux des canaux**

Ontario

Administration centrale

des canaux Édifice Empire 124, rue O'Connor

Ottawa (Ontario)

K1A 0N7

Bureau du canal

Rideau 1404, rue Scott

Ottawa, Ontario

K1Y 4J4

Bureau du canal

Trent-Severn

Casier postal 567

Peterborough (Ontario)

Québec

Pièce 900

Place Delorimier 2120 est, rue Sherbrooke

Montréal 133 (Québec)

### **Direction du progrès économique Indiens-Esquimaux**

Provinces des Prairies

Ressources minérales

des Indiens 112 sud-est, 11ième avenue

Calgary (Alberta)

T2G 0X5

**Affaires indiennes et esquimaudes**

Territoires du Nord-Ouest

Casier postal 2760 5124 - 52ième avenue

Yellowknife (T.N.-O.)

X0E 1H0

Colombie-Britannique

Casier postal 10061

Pacific Centre Ltd 700 ouest, rue Georgia

Vancouver 1 (C.-B.)

Alberta

C.N. Tower 10004 - 104ième avenue

Edmonton (Alberta)

T5J 0K1

Manitoba Édifice Midtown 267, rue Edmonton

Winnipeg (Manitoba)

R3C 1S3

Ontario Édifice Sir Arthur Meighen 55 est, avenue St. Clair

Toronto (Ontario)

M4T 2P8

Québec 1141, Route de l'Église

Casier postal 8300

Ste-Foy (Québec)

G1V 4C7

Maritimes

Casier postal 160

Amherst (Nouvelle-Écosse)

**Affaires du Nord**

Territoires du Nord-Ouest

Casier postal 1500

Yellowknife (T.N.-O.)

X0E 1H0

Territoire du Yukon

Pièce 211 Édifice fédéral

Whitehorse (T.Y.)

**Services techniques**

Services techniques des Provinces des Prairies 604 Édifice fédéral 101 - 22ième rue

Saskatoon (Sask.)

S7K 0E1

Territoires du Nord-Ouest

Casier postal 1583

Yellowknife (T.N.-O.)

